

Rapport local

Étude sur le phénomène
de l'abandon scolaire dans la MRC
de la Minganie

Présenté au
Comité RAP Côte-Nord

Par Sogémap inc.

Décembre 2002

Sogémap inc.
1075, rue Saint-Alexandre
Longueuil (Québec)
J4H 3H2

Téléphone (514) 990-0546
(450) 670-8952

Télocopieur (450) 670-0009

Courriel : sogemap@sogemap.com
www.sogemap.com

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	III
INTRODUCTION.....	1
Mandat.....	1
Démarche de recherche.....	3
Plan du document.....	4
PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MRC	5
1.1 TERRITOIRE ET DÉMOGRAPHIE	5
Territoire.....	5
Population.....	6
Migration.....	8
1.2 NIVEAU DE SCOLARITÉ.....	11
1.3 MARCHÉ DU TRAVAIL.....	12
1.4 REVENU DES MÉNAGES.....	15
1.5 CONCLUSION SUR LES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MRC.....	17
DEUXIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE	19
2.1 ÉTAT DE LA SITUATION DE L'ABANDON SCOLAIRE DANS LA MRC	19
Décrochage scolaire	20
Taux de promotion	21
Résultats scolaires des élèves.....	22
2.2 PROBLÉMATIQUE LIÉE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE	26
2.2.1 <i>Facteurs entraînant le décrochage scolaire au secondaire</i>	26
A Facteurs familiaux.....	27
B Facteurs interpersonnels.....	29
C Facteurs individuels.....	30
Importance accordée à la réussite scolaire par les élèves.....	30
Consommation d'alcool et de drogue.....	30
Jeux de hasard	32
D Facteurs institutionnels.....	33
Orientation des programmes d'enseignement.....	33
Structure du système scolaire.....	34
Services offerts à la clientèle étudiante.....	34
A Décrocheurs qui retournent aux études.....	35
B Décrocheurs qui ne retournent pas aux études.....	39
2.3 CONCLUSION SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE	40

TROISIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ.....	41
3.1 FORMATION OFFERTE	41
Formation collégiale.....	41
Mesures visant la persévérance scolaire.....	42
Formation universitaire	43
3.2 CHEMINEMENT DES ÉLÈVES AU POSTSECONDAIRE.....	44
3.3 IDENTIFICATION DES FREINS À LA SCOLARISATION POSTSECONDAIRE	47
3.4 L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ.....	48
3.4.1 <i>Au collégial</i>	48
3.4.2 <i>À l'université</i>	48
3.5 CONCLUSION SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ	49
QUATRIÈME PARTIE : IMPACT DE L'ABANDON SCOLAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA MRC	51
Impact économique	51
Impact social	52
CINQUIÈME PARTIE : MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE	53
5.1 MILIEU DE L'ÉDUCATION.....	53
Rôle du ministère de l'Éducation	53
Rôle des enseignants et de la direction des écoles	54
Collaboration du milieu de l'éducation avec les autres acteurs socioéconomiques.....	54
5.2 ACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES.....	55
5.3 PISTES D'INTERVENTION PROPOSÉES	56
5.4 ATTENTES FACE AU COMITÉ RAP	57
5.4 CONCLUSION SUR LA MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE	58
SIXIÈME PARTIE : CONCLUSION SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ABANDON SCOLAIRE DANS LA MRC DE LA MINGANIE.....	59
« L'abandon scolaire est-il perçu comme un problème par le milieu ? »	59
« La problématique vécue par la MRC concorde-t-elle avec les connaissances relevées dans la documentation sur l'abandon scolaire ».....	60
« Y a-t-il eu des projets mis de l'avant dans la région afin de contrer l'abandon scolaire? ».....	61
« Y a-t-il une volonté d'agir dans le milieu? ».....	61
« Y a-t-il des chances d'intervention? ».....	62
« Quels facteurs peuvent faciliter ou contraindre la planification et la mise en œuvre de projets visant à contrer l'abandon scolaire? »	62
Quels sont les besoins du milieu face à l'élaboration de projets d'intervention?	63
ANNEXE A (BIBLIOGRAPHIE).....	65
ANNEXE B (GUIDES DE DISCUSSION)	74
ANNEXE C (LISTE DES ORGANISMES).....	78

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LA MINGANIE	6
TABLEAU 1.2 POPULATION, ÂGE, FAMILLE.....	8
TABLEAU 1.3 SOLDE MIGRATOIRE DE LA MRC DE LA MINGANIE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES	9
TABLEAU 1.4 PROPORTION DU SOLDE MIGRATOIRE PAR MRC ET SELON LE GROUPE D'ÂGE, 1991-1995 ET 1995-1999	10
TABLEAU 1.5 POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, 1996, 1991 ET 1986	11
TABLEAU 1.6 POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, 1996.....	12
TABLEAU 1.7 PROPORTION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA CATÉGORIE PROFESSIONNELLE.....	14
TABLEAU 1.8 REVENU DES MÉNAGES PRIVÉS, 1996	15
TABLEAU 1.9 MÉNAGES PRIVÉS DONT 30 % OU PLUS DU REVENU EST CONSACRÉ AUX COÛTS D'HABITATION, 1996.....	16
TABLEAU 2.1 TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE PARMIS LES SORTANTS INSCRITS AU SECTEUR RÉGULIER SELON LA COMMISSION SCOLAIRE, 1999-2000 ET 2000-2001	20
TABLEAU 2.2 TAUX DE PROMOTION PAR ÉCOLE, 2000	21
TABLEAU 2.3 RETARD SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE LA 6 ^E ANNÉE DU PRIMAIRE, 1999-2000 ET 2000-2001.....	22
TABLEAU 2.4 PROPORTION D'ÉLÈVES DE 4 ^E SECONDAIRE EN RETARD, 2000	23
TABLEAU 2.5 TAUX DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES DU MEQ PAR COMMISSION SCOLAIRE, 1999-2000 ET 2000-2001	24
TABLEAU 2.6 RÉSULTATS À L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES UNIQUES DE JUIN 2001, PAR ORGANISME SCOLAIRE PUBLIC DE LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD	25
TABLEAU 2.7 INDICE SOCIOÉCONOMIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC, 2002.....	29
TABLEAU 2.8 NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES DANS LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2000-2001.....	36
TABLEAU 2.9 FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES SELON LE NIVEAU ACADÉMIQUE, 1997-1998 ET 1998-1999.....	38
TABLEAU 3.1 NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS AU COLLÉGIAL À TEMPS PLEIN, 1996 À 2002 (TRIMESTRE AUTOMNE).....	44
TABLEAU 3.2 NOUVEAUX INSCRITS AU COLLEGIAT DE LA MRC DE LA MINGANIE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES, AUTOMNE 1996 A 2001	45

INTRODUCTION

Le présent document constitue un rapport local concernant la MRC de la Minganie¹. Il fait partie d'une série de sept rapports qui présentent les informations recueillies lors de l'étude sur le phénomène de l'abandon scolaire dans la région de la Côte-Nord. Cette étude a été réalisée par la firme de recherche Sogémap inc., pour le compte du Comité RAP Côte-Nord.

Dans le cadre de l'étude, un rapport régional et six rapports locaux ont été produits. Le rapport régional présente d'abord une synthèse de la documentation portant sur l'abandon scolaire. Il décrit ensuite les actions mises en œuvre au Québec pour lutter contre ce phénomène et l'état de la situation dans la région de la Côte-Nord. Enfin, il fournit un cadre d'évaluation qui permettra d'effectuer, dans les années à venir, un suivi des projets locaux et de la stratégie régionale du Comité RAP. Par ailleurs, six rapports locaux ont également été produits en complément à ce rapport régional. Ils décrivent la problématique du décrochage scolaire dans chacune des cinq MRC² de la région et dans le territoire de la Basse-Côte-Nord.

Mandat

Le Comité RAP Côte-Nord réunit des représentants d'organismes scolaires, sociosanitaires et économiques concernés par l'abandon scolaire et ses conséquences sur la Côte-Nord. Il a été mis sur pied en 1999 afin d'élaborer une stratégie pour lutter contre ce phénomène.

Parmi les actions que ce comité privilégie afin de promouvoir la réussite, l'accomplissement et la persévérance scolaire, on compte la mise en œuvre d'initiatives locales visant à prévenir le décrochage. Dans le but de permettre aux intervenants et acteurs locaux de mettre sur pied des projets, les membres du comité régional étaient d'avis qu'une étude devait dresser un état de la problématique de l'abandon

¹ La présente étude exclue les communautés autochtones.

² La région administrative de la Côte-Nord est composée de cinq MRC : Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières, Caniapiscau et Minganie.

scolaire et un profil des milieux dans lesquels ils interviennent.

Le comité régional, par le biais de son comité scientifique, reconnaissait également la nécessité de définir dès maintenant une stratégie de reddition de comptes pour les projets qui seront mis en œuvre dans les milieux. Il souhaitait aussi qu'une analyse de la démarche régionale puisse être effectuée, afin que cette démarche puisse être appréciée en regard des projets réalisés et des expériences vécues par le Comité.

Dans le but de répondre à ces besoins, le Comité RAP Côte-Nord a fait appel à la firme de recherche *Sogémap inc.* pour la réalisation d'une étude. En voici les objectifs généraux :

- acquérir une meilleure compréhension de la manifestation de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord;
- parfaire les connaissances quant aux stratégies et moyens d'action disponibles et réputés efficaces en matière de prévention de l'abandon scolaire.

À ces objectifs généraux s'ajoutent cinq objectifs spécifiques auxquels l'étude doit également répondre :

- établir les facteurs de risque et de protection, ainsi que les conséquences associées à l'abandon scolaire sur la Côte-Nord;
- mesurer l'ampleur de la problématique de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord et dans les différents territoires de MRC;
- recenser les programmes, outils et expériences mis de l'avant au Québec pour agir sur le phénomène de l'abandon scolaire;
- déterminer les caractéristiques propres à la région et aux différentes localités, qui influencent la manifestation de la problématique, la capacité d'agir et l'appropriation des outils et stratégies d'action;
- élaborer un cadre d'évaluation permettant le suivi des projets et la reddition de comptes.

Démarche de recherche

Pour rédiger le rapport régional et les rapports locaux, plusieurs stratégies de collecte d'information ont servi. Une **synthèse de la documentation sur l'abandon scolaire** a d'abord été réalisée. Nous avons alors pris connaissance des documents que nous a remis le comité scientifique du Comité RAP. Par la suite, nous avons complété cette documentation par des recherches dans Internet et dans des répertoires spécialisés. La liste des documents répertoriés est présentée à l'annexe A. Ces documents nous ont permis de définir la problématique de l'abandon scolaire et de recueillir les renseignements nécessaires à la préparation des outils de collecte d'information (guide de discussion [voir annexe B]).

Une **collecte de données sur l'abandon scolaire et sur les indicateurs socioéconomiques au Québec et dans la région de la Côte-Nord** a ensuite été effectuée. Cette collecte a été réalisée à partir, d'une part, de documents publiés dans Internet par différents ministères ou organismes et, d'autre part, de données remises par les représentants de ministères et d'organismes contactés.

Afin d'obtenir les données les plus récentes sur l'abandon scolaire, le cheminement scolaire des étudiants et le retour aux études de la population adulte, nous avons également communiqué avec un représentant régional du ministère de l'Éducation, de même qu'avec des représentants des commissions scolaires et des cégeps de la Côte-Nord.

Les données recueillies nous ont permis d'effectuer des comparaisons entre les régions du Québec, afin de faire ressortir les spécificités de la Côte-Nord. Nous avons également été en mesure de faire une analyse comparative entre les différentes localités de son territoire.

De plus, des **groupes de discussion** ont été tenus dans les cinq MRC de la Côte-Nord, de même qu'en Basse-Côte-Nord. Pour chacun des territoires visités, nous avons invité des représentants d'organismes provenant du réseau de l'éducation, de bureaux locaux de ministères et d'organismes publics présents dans la MRC, d'organismes municipaux, d'organismes à but non lucratif et d'associations syndicales et patronales. La liste des organismes participants au groupe de discussion en Minganie est présentée à l'annexe C. Les

discussions ont porté sur les particularités des localités visitées en ce qui concerne l'abandon scolaire (voir le guide de discussion à l'annexe B).

Finalement, des **entrevues individuelles** ont eu lieu avec des directeurs d'écoles qui ont mis sur pied des projets contre l'abandon scolaire.

Plan du document

Le présent document se divise en six parties. La première expose d'abord les caractéristiques socioéconomiques de la MRC. La deuxième partie décrit ensuite la problématique de l'abandon scolaire aux niveaux primaire et secondaire. La troisième partie présente la problématique au collégial et à l'université. La quatrième traite de l'impact de l'abandon scolaire sur le développement socioéconomique, alors que la cinquième dresse un portrait de la mobilisation des milieux face à l'abandon scolaire. Enfin, la sixième permet de conclure sur la problématique de l'abandon scolaire dans la MRC et de soumettre des constats pour alimenter la réflexion du milieu en ce qui a trait à l'élaboration de projets locaux.

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MRC

Les renseignements présentés dans cette partie sont de nature quantitative. Il s'agit de données provenant de différents ministères et organismes publics. Elles permettent de dresser un portrait socioéconomique de la population de la Minganie et d'effectuer des comparaisons avec les autres territoires de la Côte-Nord.

L'information fournie ici est essentielle à la compréhension des particularités de la MRC. Elle vise à mettre en contexte celle sur l'abandon scolaire présentée en deuxième partie.

1.1 Territoire et démographie

Territoire

La MRC de la Minganie s'étend d'est en ouest le long du littoral du Saint-Laurent à partir de la municipalité de Sheldrake jusqu'à celle de Natashquan. La MRC comprend également l'Île d'Anticosti. Toutes les municipalités de la MRC sont situées le long de la route 138 qui se termine à Natashquan.

Comme l'indique le tableau 1.1, la MRC de la Minganie regroupe huit municipalités. La plus importante en termes de population est Havre-Saint-Pierre, avec 3 383 habitants, soit 58,5 % de la population totale. Les sept autres municipalités de la MRC ont une population entre 82 et 544 habitants.

TABLEAU 1.1
Répartition de la population selon les municipalités de la MRC de la Minganie

MUNICIPALITÉ	POPULATION	PROPORTION (%)	SUPERFICIE (KM ²)
L'Île d'Anticosti	280	4,8 %	7 923, 160
Natashquan	399	6,9 %	193,200
Aguanish	362	6,2 %	594,400
Baie-Johan-Beetz	82	1,4 %	425,310
Havre-Saint-Pierre	3 383	58,5 %	3 779,890
Longue-Pointe-de-Mingan	544	9,4 %	417,600
Rivière-St-Jean	306	5,3 %	652,540
Rivière-au-Tonnerre	441	7,6 %	1 331,170
Total	5 797	100 %	15 317, 27

Source : « Répertoire des municipalités du Québec », ministère des Affaires municipales et de la Métropole, document en ligne : <http://www.mamm.gouv.qc.ca/mamm.html>.

Population³

En 1996, la population totale de la MRC de la Minganie était de 6 935 habitants, ce qui représentait 6,7 % de la population de la Côte-Nord. Cette MRC occupe le quatrième rang derrière Sept-Rivières (36 460), Manicouagan (36 270) et Haute-Côte-Nord (13 435).

Comme le révèle le tableau 1.2, le taux de variation de la population est négatif. Ainsi, de 1986 à 1996, la population a diminué de 2,5 %⁴. Dans cet intervalle, la MRC aurait donc perdu 173 habitants.

Les données sur la répartition de la population selon l'âge indiquent que 22,7 % de la population de la Minganie a entre 0 et 14 ans. Cette proportion est supérieure à celle observée pour l'ensemble de la Côte-Nord (20,9 %). Pour ce qui est de

³ Les données du tableau 1.1 sur la population diffèrent d'avec celles présentées dans cette section. Le *Répertoire des municipalités du Québec* indique que la population totale de la MRC de la Minganie est de 5 797 habitants, alors que les données du MIC donnent plutôt le nombre de 6 935 habitants. Cette différence s'explique par le fait que les données du *Répertoire* proviennent d'estimations effectuées par l'Institut de la statistique du Québec à partir des données du recensement. Ces estimations peuvent avoir été calculées sur une base différente de celles fournies par le MIC.

⁴ Pour 1996 à 2006, les données portant sur l'estimation du taux de variation ne sont pas disponibles.

la proportion de la population âgée entre 15 et 64 ans, elle est inférieure à la moyenne régionale (66,3 % contre 71,5 %). Finalement, la population âgée de 65 ans et plus compte pour 10,6 %, comparativement à 7,5 % pour l'ensemble de la région.

Les données sur les variations de la population indiquent que le groupe d'âge des 0 à 14 ans a connu la plus forte baisse (10,3 %). À l'opposé, celui des 65 ans et plus a connu la plus importante hausse (23,5 %). Pour ce qui est du groupe des 15 à 64 ans, il a subi une légère baisse de 0,5 %.

Les données sur la langue parlée à la maison indiquent, quant à elles, que la population est majoritairement francophone (84,2 %). Une proportion significative de la population a comme langue d'usage une langue non officielle (15,4 %) et seulement 0,1 % utilise l'anglais.

Enfin, 12,2 % des familles de la MRC de la Minganie sont monoparentales. Cette proportion est inférieure à la moyenne régionale (15,2 %).

TABLEAU 1.2
Population, âge, famille

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Population totale (2000)	n.d.	n.d.	13 293	35 483	n.d.	n.d.	102 146	7 372 448
Population totale (1996)	5 755	4 450	13 435	36 270	6 935	36 460	103 305	7 138 795
Variation de la population (1996/1986)	-3,5 %	-4,7 %	-5,8 %	-0,3 %	-2,5 %	0,6 %	-1,2 %	9,3 %
Population totale en 2006 (perspective)	n.d.	n.d.	12 175	35 149	n.d.	40 378	100 101	7 898 462
Variation de la population (2006/1996)	n.d.	n.d.	-8,1 %	-4,1 %	n.d.	-3,1 %	-4,2 %	6,8 %
Répartition de la population par groupes d'âge (1996)								
0-14 ans	24,2 %	24,6 %	19,8 %	20,8 %	22,7 %	20,1 %	20,9 %	19,2 %
15-64 ans	66,0 %	73,8 %	69,8 %	72,0 %	66,3 %	73,1 %	71,5 %	68,7 %
65 ans et plus	9,0 %	1,6 %	10,3 %	7,2 %	10,6 %	6,7 %	7,5 %	12,1 %
Variation de la population selon le groupe d'âge (1996/1991)								
0-14 ans	-4,8 %	-15,8 %	-12,4 %	-8,9 %	-10,3 %	-6,6 %	-8,8 %	-0,4 %
15-64 ans	-2,1 %	-5,5 %	0,4 %	1,5 %	-0,5 %	2,3 %	1,0 %	3,4 %
65 ans et plus	10,6 %	0,0 %	19,8 %	25,7 %	23,5 %	24,9 %	22,8 %	11,6 %
Langue parlée à la maison (1996)								
Français	14,1 %	73,3 %	99,9 %	93,7 %	84,2 %	91,5 %	87,7 %	81,9 %
Anglais	67,2 %	3,8 %	0,0 %	0,4 %	0,1 %	2,8 %	5,0 %	10,1 %
Langues non officielles	17,6 %	21,4 %	0,0 %	5,6 %	15,4 %	4,8 %	6,6 %	5,8 %
Réponses multiples	1,2 %	1,5 %	0,1 %	0,3 %	0,4 %	0,9 %	0,6 %	2,2 %
Nombre de familles de recensement (1996)	1 550	1 185	3 840	10 285	1 885	10 420	29 165	1 949 970
Proportion de familles monoparentales (1996)	13,5 %	11,8 %	13,8 %	15,1 %	12,2 %	16,9 %	15,2 %	15,9 %

Sources : « Profil économique des MRC » et « Profil économique des régions », ministère de l'Industrie et du Commerce, document en ligne : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/09/09.htm> .
« Données statistiques : régions », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/lesregions/index.htm>.

Migration

Le tableau 1.3 présente le solde migratoire de la MRC selon les régions administratives. De 1991 à 1996, le solde migratoire était de - 324 personnes. Pour cette période, 324 personnes de plus ont quitté le territoire que le nombre de gens qui s'y sont installés. Voici les régions vers lesquelles la Minganie a un solde migratoire négatif le plus important : les autres territoires de la Côte-Nord (- 189), Capitale-Nationale (- 66), Bas-Saint-Laurent (- 25) et Chaudières-Appalaches

(- 22). Le solde migratoire était positif vers six régions, à savoir; Lanaudière (9), Saguenay–Lac-Saint-Jean (7), Centre-du-Québec (6), Laval (4), Mauricie (2) et Outaouais (1).

Pour les années 1996 à 2001, le solde migratoire est beaucoup plus élevé (- 418). Voici les régions vers lesquelles la Minganie a un solde migratoire négatif le plus important : les autres territoires de la Côte-Nord (- 170), Capitale-Nationale (- 84), Estrie (- 47) et Montérégie- 40). Le solde migratoire était positif pour Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (7), Nord-du-Québec (3), Saguenay–Lac-Saint-Jean (2) et Mauricie (1).

TABLEAU 1.3
Solde migratoire de la MRC de la Minganie selon les régions administratives

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	1991-1996	1996-2001
01 Bas-Saint-Laurent	-25	-16
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	7	2
03 Capitale-Nationale	-66	-84
04 Mauricie	2	1
05 Estrie	-15	-1
06 Montréal	-3	-47
07 Outaouais	1	-7
08 Abitibi-Témiscamingue	0	-3
09 Côte-Nord	-189	-170
10 Nord-du-Québec	-2	3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-6	7
12 Chaudière-Appalaches	-22	-26
13 Laval	4	-7
14 Lanaudière	9	-2
15 Laurentides	-13	-7
16 Montérégie	-12	-40
17 Centre-du-Québec	6	-21
Total :	-324	-418

Source : « Solde migratoire interne des MRC selon la région », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/migration/plus_mrc.htm .

Le tableau 1.4 présente le solde migratoire selon le groupe d'âge. Pour la période 1995-1999, le solde migratoire négatif de la Minganie demeure supérieur à celui observé pour l'ensemble de la région (- 4,47 % contre - 3,73 %). Le groupe d'âge qui a le solde le plus négatif reste celui des 20 à 29 ans. Pour ce groupe d'âge en 1995-1999, il se situait à - 14,26 %,

comparativement à -9,45 % pour l'ensemble de la région. Les soldes migratoires pour les autres groupes d'âges sont, dans l'ordre : 65 ans et plus (-4,59 %), 0 à 19 ans (-3,62 %) et 30 à 54 ans (-2,45 %). Le solde migratoire des 55 à 64 ans est toutefois légèrement positif (0,57 %). Il faut souligner que la MRC connaît le solde migratoire négatif le plus important de la Côte-Nord pour les 0 à 19 ans et les 20 à 29 ans.

TABLEAU 1.4
Proportion du solde migratoire par MRC et selon le groupe d'âge, 1991-1995 et 1995-1999

	BASSE-CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE-NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD
0 à 19 ans							
1991-1995	-2,93 %	-5,97 %	-2,97 %	-1,56 %	-2,33 %	-2,14 %	-2,31 %
1995-1999	-3,48 %	-1,04 %	-1,72 %	-2,66 %	-3,62 %	-1,44 %	-2,16 %
20 à 29 ans							
1991-1995	-4,01 %	-16,24 %	-7,54 %	-4,49 %	-10,12 %	-4,60 %	-5,79 %
1995-1999	-5,29 %	-3,08 %	-10,92 %	-11,33 %	-14,26 %	-8,09 %	-9,45 %
30 à 54 ans							
1991-1995	-3,23 %	-5,60 %	-2,48 %	-2,25 %	-3,62 %	-1,92 %	-2,45 %
1995-1999	-1,65 %	4,11 %	-1,88 %	-3,02 %	-2,45 %	-2,83 %	-2,28 %
55 à 64 ans							
1991-1995	-3,70 %	-26,22 %	-0,39 %	-6,15 %	-2,17 %	-4,89 %	-4,83 %
1995-1999	-0,99 %	-21,47 %	-2,12 %	-7,44 %	0,57 %	-7,45 %	-6,41 %
65 ans et plus							
1991-1995	-6,16 %	-31,03 %	-3,43 %	-4,03 %	0,67 %	-2,09 %	-3,30 %
1995-1999	-1,56 %	-10,28 %	-2,68 %	-3,87 %	-4,59 %	-3,77 %	-3,63 %
Tous les groupes d'âge							
1991-1995	-2,15 %	-9,20 %	-2,30 %	-3,20 %	-1,59 %	-3,26 %	-3,21 %
1995-1999	-2,85 %	-0,32 %	-3,13 %	-4,52 %	-4,47 %	-3,72 %	-3,73 %

Source : DES ROCHES, Michel, « La mobilité de la population nord-côtière 1991-1995 et 1995-1999 », Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Hiver 2001.

1.2 Niveau de scolarité

De 1986 à 1996, le niveau de scolarité de la population de la Minganie a connu une légère amélioration. Toutefois, comme l'indique le tableau 1.5, il demeure nettement inférieur à celui enregistré pour l'ensemble de la région. Le territoire de la Minganie est, avec celui de la Basse-Côte-Nord, celui où la population est la moins scolarisée de la Côte-Nord.

En 1996, la proportion de la population de la MRC possédant moins d'une 9^e année était supérieure à la moyenne régionale de 8,9 points de pourcentage (30,4 % comparativement à 21,5 %). Par contre, la proportion de la population de la MRC ayant entre 9 et 13 années de scolarité ressemblait à celle de la région (44,0 % comparativement à 44,1 %). À l'inverse, la proportion de personnes ayant poursuivi des études postsecondaires inférieures au baccalauréat était moins élevée (20,8 % contre 28,0 %), tout comme la proportion de personnes pourvues d'un diplôme universitaire (4,6 % comparativement à 6,3 %).

TABEAU 1.5
Population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité,
1996, 1991 et 1986

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Moins d'une 9^e année								
1996	42,8 %	14,8 %	27,5 %	17,6 %	30,4 %	19,1 %	21,5 %	18,1 %
1991	49,4 %	16,8 %	28,9 %	19,3 %	29,2 %	20,7 %	23,3 %	20,1 %
1986	49,5 %	17,5 %	34,4 %	20,8 %	34,8 %	23,2 %	25,9 %	23,9 %
9^e – 13^e année								
1996	38,7 %	45,9 %	46,2 %	43,7 %	44,0 %	44,3 %	44,1 %	39,4 %
1991	34,6 %	48,0 %	48,7 %	46,1 %	46,5 %	47,7 %	46,2 %	41,5 %
1986	38,4 %	46,6 %	42,8 %	45,3 %	43,2 %	44,7 %	44,3 %	39,7 %
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat								
1996	13,6 %	31,6 %	21,8 %	31,8 %	20,8 %	29,5 %	28,0 %	30,3 %
1991	12,7 %	30,9 %	18,1 %	28,8 %	20,8 %	25,6 %	24,9 %	28,0 %
1986	8,5 %	31,2 %	19,2 %	28,6 %	19,1 %	27,7 %	25,4 %	27,8 %
Études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur								
1996	5,0 %	6,7 %	4,4 %	6,9 %	4,6 %	7,0 %	6,3 %	12,2 %
1991	3,1 %	4,4 %	4,3 %	5,8 %	3,3 %	5,9 %	5,2 %	10,3 %
1986	3,7 %	4,7 %	3,7 %	5,3 %	2,9 %	4,5 %	4,5 %	8,6 %

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm> .

1.3 Marché du travail

Le tableau 1.6 présente la population de 15 ans et plus selon sa situation sur le marché du travail. En 1996, la MRC de la Minganie avait un taux d'emploi bien inférieur à celui observé dans la région de la Côte-Nord. Il était en effet de 46,2 %, comparativement à 52,1 % pour la région. La MRC se classait au quatrième rang des territoires de la Côte-Nord en termes d'emploi.

TABLEAU 1.6
Population de 15 ans et plus selon l'activité sur le marché du travail, 1996

	BASSE- CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Taux d'emploi de la population totale des 15 ans et plus	32,0 %	63,0 %	41,4 %	56,2 %	46,2 %	54,8 %	52,1 %	55,0 %
Taux d'emploi								
15 à 24 ans	19,3 %	25,4 %	23,7 %	38,2 %	31,4 %	36,7 %	33,8 %	44,0 %
25 ans et plus	35,0 %	73,3 %	45,2 %	60,4 %	49,8 %	59,0 %	56,3 %	57,2 %
Taux d'emploi – hommes								
15 à 24 ans	17,3 %	24,0 %	30,7 %	40,1 %	31,7 %	38,0 %	35,7 %	45,2 %
25 ans et plus	31,9 %	87,8 %	51,6 %	69,5 %	53,3 %	67,5 %	64,1 %	65,4 %
Taux d'emploi – femmes								
15 à 24 ans	20,9 %	26,1 %	14,8 %	36,4 %	27,7 %	35,2 %	31,4 %	42,7 %
25 ans et plus	38,8 %	55,5 %	38,8 %	50,8 %	46,7 %	50,5 %	48,3 %	49,6 %
Taux de chômage de la population totale des 15 ans et plus	45,8 %	10,7 %	25,7 %	12,2 %	23,3 %	15,8 %	17,4 %	11,8 %
Taux de chômage								
15 à 24 ans	57,9 %	28,9 %	37,9 %	24,4 %	34,7 %	24,6 %	28,4 %	19,1 %
25 ans et plus	43,7 %	8,7 %	24,0 %	10,0 %	21,1 %	14,3 %	15,6 %	10,6 %
Taux de chômage – hommes								
15 à 24 ans	61,9 %	16,7 %	36,6 %	25,5 %	35,4 %	27,6 %	29,9 %	19,8 %
25 ans et plus	51,5 %	5,6 %	24,8 %	11,1 %	24,1 %	15,6 %	16,7 %	11,1 %
Taux de chômage – femmes								
15 à 24 ans	47,2 %	22,7 %	40,0 %	23,2 %	25,6 %	21,1 %	25,1 %	18,2 %
25 ans et plus	34,7 %	13,8 %	23,1 %	8,4 %	17,9 %	12,4 %	13,9 %	9,9 %

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm> .

Le taux d'emploi est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Pour le groupe des 15-24 ans, l'écart est de 4,0 points de pourcentage (31,7 % contre 27,7 %). Il est de 6,6 points (53,3 % comparativement à 46,7 %) chez les 25 ans et plus. Il

faut préciser que des écarts entre les hommes et les femmes s'observent également dans les autres MRC de la région.

Quant au taux de chômage, il était de 23,3 % en 1996. Le taux de chômage, comme celui d'emploi, indique que la situation de l'emploi dans la MRC est l'une des pires de la région. Ce taux permet également d'observer des écarts entre les hommes et les femmes. Mais cette fois-ci, les écarts avantagent les femmes. En effet, le taux de chômage est moins élevé dans leur groupe; inférieur de 10 points de pourcentage pour les 15 à 24 ans et de 6,2 points pour les 25 ans et plus.

Face à ces résultats, il faut préciser que depuis 1996, la situation de l'emploi au Québec s'est beaucoup améliorée. Le taux d'emploi y est passé de 55,0 % en 1996 à 60,1 % pour les six premiers mois de 2002⁵. Sur la Côte-Nord, le taux d'emploi est passé de 52,1 % à 57,7 % au cours de la même période⁶. Nous ne sommes cependant pas en mesure de déterminer si la MRC a bénéficié de cette reprise de l'économie au même titre que le reste de la région. Toutefois, il se peut que ce ne soit pas le cas. En effet, le caractère plus ou moins diversifié de l'économie de la MRC fait en sorte que celle-ci peut connaître des fluctuations économiques importantes et contraires à la moyenne québécoise ou régionale.

Le tableau 1.7 répartit les personnes de 15 ans et plus selon la catégorie professionnelle. Si l'on compare les données de la MRC avec celles de la région, on note certains écarts. On constate que les catégories « *Gestion* », « *Affaires, Finances et administration* », « *Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées* » et « *Métiers, transport et machinerie* » ont une représentation plus faible que ce qui s'observe pour l'ensemble de la région. En contrepartie, les proportions sont plus grandes pour « *Professions propres au secteur primaire* ».

⁵ Source : *L'emploi au Québec*, Bulletin mensuel, vol. 18, n° 6, juin 2002, Emploi-Québec.

⁶ Les données sur la Côte-Nord comprennent celles sur la région Nord-du-Québec.

TABLEAU 1.7
Proportion de la population de 15 ans et plus selon la
catégorie professionnelle

	BASSE - CÔTE- NORD	CANAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Gestion	7,2 %	4,3 %	6,0 %	7,0 %	5,4 %	7,5 %	6,9 %	8,4 %
Affaires, finances et administration	9,5 %	10,0 %	11,1 %	14,6 %	11,2 %	15,2 %	13,7 %	18,7 %
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	2,7 %	2,8 %	4,1 %	5,2 %	3,0 %	5,0 %	4,6 %	5,1 %
Secteur de la santé	4,8 %	3,0 %	3,4 %	5,4 %	4,6 %	4,4 %	4,6 %	5,3 %
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	7,6 %	6,6 %	6,5 %	6,8 %	6,3 %	6,7 %	6,7 %	6,6 %
Arts, culture, sport et loisir	1,2 %	1,9 %	0,9 %	1,2 %	1,3 %	2,0 %	1,5 %	2,8 %
Ventes et services	24,0 %	18,6 %	26,3 %	22,3 %	23,7 %	24,6 %	23,6 %	23,7 %
Métiers, transport et machinerie	16,3 %	26,2 %	20,7 %	19,4 %	18,9 %	20,0 %	19,9 %	13,1 %
Professions propres au secteur primaire	11,0 %	16,2 %	8,2 %	1,5 %	7,1 %	2,7 %	4,3 %	3,0 %
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	8,5 %	5,8 %	7,7 %	13,1 %	10,3 %	7,4 %	9,6 %	8,8 %

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm> .

1.4 Revenu des ménages

Le tableau 1.8 présente la répartition des ménages selon leur revenu. Celui des ménages de la MRC est sous la moyenne régionale. En 1996, 52,0 % des ménages de la MRC gagnaient moins de 40 000 \$, comparativement à 46,0 % pour la région. À l'opposé, 17,4 % des ménages gagnaient 70 000 \$ et plus, contre 21,9 % pour l'ensemble de la Côte-Nord.

TABEAU 1.8
Revenu des ménages privés, 1996

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Moins de 10 000 \$	8,2 %	3,3 %	11,3 %	8,8 %	6,8 %	10,0 %	9,2 %	10,9 %
10 000 \$ - 39 999 \$	48,5 %	16,5 %	47,9 %	32,3 %	44,5 %	35,7 %	36,4 %	45,3 %
40 000 \$ - 69 999 \$	28,4 %	36,6 %	30,1 %	35,2 %	31,8 %	31,0 %	32,5 %	27,7 %
70 000 \$ - 99 999 \$	12,9 %	33,3 %	8,6 %	18,2 %	13,3 %	16,3 %	16,3 %	10,7 %
100 000 \$ et plus	4,1 %	11,6 %	2,0 %	5,4 %	4,1 %	6,8 %	5,6 %	5,3 %

Source : « Les régions. Caractéristiques des ménages et des logements (thème 5) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme5.htm>.

Le tableau 1.9 présente la proportion des ménages privés dont 30,0 % ou plus du revenu se consacre aux coûts d'habitation. Pour les locataires, la proportion des ménages dont 30,0 % ou plus du revenu s'y consacre est inférieure à la moyenne régionale (27,9 % contre 32,4 %). Cette proportion est également inférieure à la moyenne régionale pour les propriétaires (9,9 % contre 10,9 %).

TABLEAU 1.9
Ménages privés dont 30 % ou plus du revenu est consacré
aux coûts d'habitation, 1996

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Proportion des ménages privés locataires dont 30 % ou plus du revenu est consacré aux coûts d'habitation	16,0 %	4,1 %	35,5 %	32,8 %	27,9 %	36,8 %	32,4 %	42,3 %
Proportion des ménages privés propriétaires dont 30 % ou plus du revenu est consacré aux coûts d'habitation	11,6 %	4,2 %	16,4 %	11,7 %	9,9 %	8,3 %	10,9 %	16,3 %

Source : « Les régions. Caractéristiques des ménages et des logements (thème 5) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme5.htm> .

1.5 Conclusion sur les caractéristiques socioéconomiques de la MRC

Les principaux secteurs d'activité économique de la MRC sont l'exploitation minière et l'industrie de la pêche. La majorité des emplois offerts dans ces secteurs demandent une main-d'œuvre peu scolarisée et sans qualifications professionnelles spécifiques. De plus, la pêche fonctionne sur une base saisonnière. Un grand nombre de travailleurs doivent donc recourir périodiquement à l'assurance-emploi ou à d'autres formes d'assistance publique.

Le caractère plus ou moins diversifié de l'économie locale place la MRC de la Minganie est dans une situation socioéconomique précaire. Elle connaît une baisse démographique, un exode des jeunes; sa population a un faible niveau de scolarité; le taux de chômage est élevé et le revenu de la population l'est peu.

Sans la présence de projets économiques d'envergure, il n'est donc pas étonnant que le territoire de la MRC souffre d'un fort déclin de sa population et se vide de ses jeunes.

DEUXIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE

Les renseignements présentés dans cette partie sont de natures quantitative et qualitative. Ceux de nature quantitative proviennent du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et du *Bulletin des écoles secondaires du Québec* pour l'année 2001⁷. Quant à ceux de nature qualitative, ils viennent essentiellement du groupe de discussion tenu dans la MRC de la Minganie.

2.1 État de la situation de l'abandon scolaire dans la MRC

Deux sources d'information nous ont permis d'obtenir des données sur l'abandon scolaire dans la MRC et sur les résultats scolaires des élèves. Tout d'abord, les commissions scolaires nous en ont fourni. Cependant, il faut préciser que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, bien qu'elle corresponde sensiblement au territoire de la Minganie, n'englobe pas l'Île d'Anticosti.

Le *Bulletin des écoles secondaires du Québec* constitue notre deuxième ressource. Il permet de connaître le taux de promotion par école, mais ne nous renseigne pas sur le taux réel de décrochage.

⁷ Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec* édition 2001, Institut économique de Montréal.

Décrochage scolaire

Les données du MEQ indiquent que, pour le secteur régulier, la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord avait en 1999-2000 le taux de décrochage le plus élevé de la Côte-Nord, à 24,6 %. En 2000-2001, il a pourtant baissé considérablement, passant à 10,0 %. Cette variation s'explique par le fait que très peu d'élèves font partie de cette commission scolaire. Il y a donc des fluctuations importantes d'une année à l'autre.

TABLEAU 2.1
Taux de décrochage scolaire parmi les sortants inscrits au secteur régulier selon la commission scolaire, 1999-2000 et 2000-2001

	1999-2000			2000-2001		
	SORTANTS	SORTANTS SANS DIPLOME	PROPORTION	SORTANTS	SORTANTS SANS DIPLOME	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	504	123	24,4%	451	113	25,1%
Commission scolaire du Fer	379	66	17,4%	372	73	19,6%
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	69	17	24,6%	60	6	10,0%
Commission scolaire du Littoral	69	19	27,5%	71	24	33,8%
Région Côte-Nord (excluant la commission scolaire du Littoral)	952	206	21,6%	883	192	21,7%
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	66 704	17 602	26,4%	65 896	17 944	27,2%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Taux de promotion

Le tableau 2.2 présente le taux de promotion des écoles établi par le *Bulletin des écoles secondaires du Québec*. Ce taux s'obtient en tenant compte des proportions d'élèves cheminant sans retard et d'élèves maintenus dans le système scolaire. Les données sont disponibles pour seulement une école secondaire de la MRC qui offre un secondaire V. Sans nous donner un taux réel de décrochage, ces données nous informent tout de même sur le cheminement de l'ensemble des élèves d'une école, du 4^e au 5^e secondaire.

L'École Monseigneur-Labrie obtient un taux de promotion de 75,9 %, nettement supérieur à la moyenne régionale de 70,0 %. Cet établissement d'enseignement occupe donc le troisième rang des écoles de la Côte-Nord pour le plus haut taux de promotion.

TABLEAU 2.2
Taux de promotion par école, 2000

ÉCOLE	TAUX DE PROMOTION
Polyvalente Horizon-Blanc	81,6
École secondaire Queen Elizabeth	76,0
École secondaire Jean-Paul II	75,9
École Monseigneur-Labrie	75,9
École Manikoutai	73,2
Centre Éducatif L'Abri	69,5
Polyvalente des Rivières	69,4
École Polyvalente des Berges	68,0
Polyvalente des Baies	64,8
Polyvalente des Rives	59,4
École Saint-Paul	56,7
Moyenne des écoles de la Côte-Nord	70,0

Source : Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001.

Résultats scolaires des élèves

Le tableau 2.3 présente la proportion d'élèves de 6^e année du primaire en retard par rapport à un cheminement scolaire sans redoublement. La performance de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord se compare avantageusement à celle des autres. En 2000-2001, la proportion d'élèves en retard était en effet de 14,3 %, comparativement à 20,2 % pour l'ensemble de la Côte-Nord. La Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord connaît le plus bas taux de retard scolaire de la région.

De 1999-2000 à 2000-2001, la proportion d'élèves en retard dans la commission scolaire a diminué de 2,4 points de pourcentage.

TABLEAU 2.3
Retard scolaire des élèves de la 6^e année du primaire, 1999-2000 et 2000-2001

	1999-2000			2000-2001		
	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE RETARDS À LA FIN DU PRIMAIRE	PROPORTION	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE RETARDS À LA FIN DU PRIMAIRE	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	551	113	20,5%	596	117	19,6%
Commission scolaire du Fer	422	102	24,2%	439	96	21,9%
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	78	13	16,7%	70	10	14,3%
Commission scolaire du Littoral	--	--	--	--	--	--
Région Côte-Nord	1051	228	21,7%	1105	223	20,2%
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	82 213	17296	21,0%	85445	16807	19,7%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Le tableau 2.4 présente la proportion d'élèves en retard par école. Cette proportion se calcule à partir du nombre

d'élèves de 4^e secondaire âgés de 16 ans et plus. L'École Monseigneur-Labrie obtient un taux de 19,7 % de retard, ce qui la situe au quatrième rang dans la région (dont la se chiffre à 27,1 %).

TABLEAU 2.4
Proportion d'élèves de 4^e secondaire en retard, 2000

ÉCOLE	PROPORTION
École Polyvalente des Berges	4,0
Polyvalente des Baies	13,4
Polyvalente des Rives	18,8
École Monseigneur-Labrie	19,7
École secondaire Jean-Paul II	25,0
Polyvalente Horizon-Blanc	25,8
Centre Éducatif L'Abri	28,9
Polyvalente des Rivières	37,0
École Manikoutai	39,2
École secondaire Queen Elizabeth	40,0
École Saint-Paul	46,7
Moyenne des écoles de la Côte-Nord	27,1

Source : Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001.

Les tableaux 2.5 et 2.6 fournissent des renseignements sur les taux de réussite et d'échec des élèves aux épreuves du MEQ. Le tableau 2.7 indique d'abord le taux de réussite à l'ensemble des épreuves du MEQ par commission scolaire. En 2000-2001, le taux de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord dépassait légèrement la moyenne régionale (84,9%, comparativement à 82,3 %).

De 1999-2000 à 2000-2001, le taux de réussite a diminué de 6,5 points de pourcentage.

TABLEAU 2.5
Taux de réussite à l'ensemble des épreuves du MEQ par
commission scolaire, 1999-2000 et 2000-2001

	1999-2000			2000-2001		
	NOMBRE D'ÉLÈVES	ÉPREUVES RÉUSSIES	PROPORTION	NOMBRE D'ÉLÈVES	ÉPREUVES RÉUSSIES	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	2301	1943	84,4%	2478	2047	82,6%
Commission scolaire du Fer	1938	1690	87,2%	1887	1538	81,5%
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	337	308	91,4%	365	310	84,9%
Commission scolaire du Littoral	--	--	--	--	--	--
Région Côte-Nord	4576	3941	86,1%	4730	3895	82,3%
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	294 166	256 981	87,4%	310 966	261 411	84,1%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Le tableau 2.6 présente, quant à lui, la moyenne sur 100 et le taux de réussite aux épreuves uniques de juin 2001. L'École Monseigneur-Labrie obtient un taux supérieur à la moyenne régionale (84,9 % comparativement à 82,2 %). Cette école se classe 5^e dans la région et 199^e au Québec de 436 établissements.

TABLEAU 2.6
Résultats à l'ensemble des épreuves uniques de juin 2001,
par organisme scolaire public de la région de la Côte-Nord

École	Moyenne sur 100	Taux de réussite	Rang québécois ¹
Polyvalente Horizon-Blanc	79,3 %	94,4 %	47
École Monseigneur-Scheffer	76,0 %	93,2 %	52
École Netagamiou	67,9 %	85,7 %	182
Polyvalente des Baies	71,9 %	85,6 %	184
École Monseigneur-Labrie	71,7 %	84,9 %	199
École Polyvalente des Berges	70,1 %	83,9 %	223
Polyvalente des Rives	72,2 %	82,9 %	239
École Manikoutai	69,8 %	81,4 %	281
École Mécatina	64,9 %	78,9 %	320
École secondaire Queen Elizabeth	67,1 %	78,0 %	330
École Saint-Paul	65,7 %	77,5 %	339
Centre Éducatif L'Abri	68,3 %	77,0 %	343
École Baie-Comeau High	67,3 %	76,8 %	347
Polyvalente des Rivières	68,9 %	73,9 %	369
École Saint-Augustine	61,1 %	56,3 %	421
Sommaire de la région	70,7 %	82,2 %	(15 écoles)
Ensemble provincial (secteur public)	72,1 %	84,0 %	(436 écoles)

¹ Le rang s'établit en fonction de l'ensemble des organismes publics du Québec. 436 établissements sont inscrits au secteur public.

Source : Ministère de l'Éducation, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*
 Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

2.2 Problématique liée au décrochage scolaire

La synthèse de la documentation présentée dans le rapport régional montre le décrochage scolaire comme un mécanisme graduel plutôt qu'un geste spontané, un processus d'éloignement de l'école qui débute très tôt, souvent à la maternelle, et qui se poursuit tout au long des études. Ce phénomène résulte souvent d'une accumulation de difficultés et d'échecs, vécus parfois dès l'enfance. Il s'agit donc d'un phénomène complexe, ayant plusieurs causes.

À la lumière des propos recueillis lors du groupe de discussion, nous abordons dans cette section les facteurs qui favorisent, dans la MRC, le décrochage scolaire, de même que le cheminement des élèves une fois partis du secondaire.

2.2.1 Facteurs entraînant le décrochage scolaire au secondaire

Dans notre rapport régional, les facteurs entraînant le décrochage ont été regroupés selon les quatre catégories définies dans la classification de Janosz, Fallu et Deniger⁸ : facteurs familiaux, facteurs interpersonnels, facteurs individuels et facteurs institutionnels. Nous reprenons donc cette classification afin de rapporter les propos recueillis en groupe de discussion sur l'abandon scolaire.

⁸ JANOSZ, M., FALLU, J-B., DENIGER, M.A., « La prévention du décrochage scolaire, facteurs de risque et efficacité des programmes d'intervention » dans VITARO, F., GAGNON, C., *Prévention des problèmes d'adaptation : les problèmes externalisés*, Sainte-Foy, P.U.Q., 2000.

A Facteurs familiaux

La documentation sur le sujet indique que le décrochage scolaire est grandement influencé par le milieu familial. Premier lieu de socialisation, la famille exerce une influence sur la perception du jeune par rapport à ses études. Les propos entendus lors du groupe de discussion tendent à confirmer l'importance de l'environnement familial.

Les participants rencontrés en groupe s'entendent pour dire que les parents sont conscients de l'importance de la réussite scolaire de leurs enfants, qu'ils trouvent important que leurs enfants terminent leurs études secondaires. Cependant, ces mêmes parents font peu de gestes concrets pour soutenir leurs enfants dans leurs études. Les participants expliquent ce phénomène par le fait que le marché du travail est peu exigeant au plan académique. Peu de jeunes poursuivent leurs études postsecondaires et, par l'obtention d'un bon emploi, témoignent dans leur milieu l'importance de la réussite scolaire.

De plus, de nombreux parents ne se sentiraient pas à la hauteur pour suivre le cheminement scolaire de leurs enfants. Leur faible « bagage académique », combiné aux nouveaux programmes et aux nouvelles méthodes pédagogiques qui leur sont souvent inconnues, diminue énormément leur capacité à soutenir leurs enfants. Il devient alors difficile pour eux de faire un suivi assidu des apprentissages à la maison. Toutefois, en ce qui a trait au rôle des parents, certains participants du milieu scolaire indiquent qu'ils ne s'attendent pas à ce que les parents soutiennent leurs enfants à ce chapitre. Ils attendent plutôt des parents motivation et encouragement de leurs enfants à poursuivre et à bien réussir leurs études.

L'incapacité des parents à soutenir leurs enfants sur le plan scolaire s'observe principalement dans le secteur est⁹ de la MRC, où la population est très défavorisée du point de vue socioéconomique. La scolarisation des jeunes du secteur s'avère d'autant plus problématique qu'ils doivent quitter la résidence familiale dès l'âge de 14-15 ans pour compléter

⁹ Le secteur est comprend les municipalités de Baie-Johan-Beetz, Aguanish et Natashquan.

leurs études secondaires à l'École Monseigneur-Labrie, située à Havre-Saint-Pierre.

La scolarité de la mère jouerait également à un rôle dans la réussite scolaire des jeunes. Les mères sont souvent les premières à s'impliquer dans les devoirs et les leçons de leurs enfants. Les personnes rencontrées lors du groupe de discussion ont remarqué que la situation de la mère prend une importance de plus en plus grande dans la MRC. En effet, ils mentionnent l'augmentation du nombre de familles monoparentales où la mère, souvent peu scolarisée, est le parent le plus présent, et l'aggravation du phénomène de démotivation scolaire.

L'indice de milieu socioéconomique (IMSE), établi par le MEQ pour chaque école, donne une indication du milieu familial des élèves. Pour son calcul, le MEQ utilise des données combinant la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité économique des parents. La sous-scolarisation de la mère compte pour les deux tiers et l'inactivité des parents, pour l'autre tiers de la valeur de l'indice. On associe ensuite à chaque élève la valeur de l'indice IMSE de l'unité de peuplement de son lieu de résidence. L'indice IMSE d'une école s'établit à partir de la moyenne pondérée des indices de chaque élève qui la fréquente. Par la suite, les indices de milieu socioéconomique sont classés en rang décile. Ainsi, le rang 1 regroupe les écoles de milieux plus favorisés et le rang 10, les écoles des milieux les plus défavorisés.

Comme l'indique le tableau 2.7, l'indice IMSE confirme que les élèves de la MRC de la Minganie évoluent dans un milieu familial défavorisé socioéconomiquement. En effet, dix des douze écoles de la MRC obtiennent le dernier rang décile, ce qui les positionne parmi les plus défavorisés du Québec au plan socioéconomique.

TABEAU 2.7
Indice socioéconomique des écoles primaires et secondaires situées sur le territoire de la MRC, 2002

ÉCOLES	RANG DÉCILE (IMSE)
Écoles primaires	
École Roger-Martineau (Natashquan)	10
École Roger-Martineau (Aguanish)	10
École Hunault	10
École des Riverains (Longue-Pointe-de-Mingan/Bâtiment Notre-Dame-de-la-Confiance).	10
École des Riverains (Longue-Pointe-de-Mingan/ Bâtiment Saint-François d'Assise)	10
École Lestrat (Havre-Saint-Pierre/ Bâtiment Saint-François Régis)	10
École Lestrat (Havre-Saint-Pierre/ Bâtiment Lestrat)	8
École Leventoux	8
Écoles secondaires	
École Hunault	10
École des Riverains	10
École Roger-Martineau	10
École Monseigneur-Labrie	10

Source : MEQ, Plan de réussite, 2002.

Les variables de la sous-scolarisation de la mère et de l'inactivité économique des parents, utilisées pour calculer l'indice IMSE, sont considérées par beaucoup d'études comme des facteurs associés de près à la réussite scolaire. Ainsi, le faible rang décile des écoles de la MRC fait en sorte que ces dernières ont une proportion importante d'élèves à risque élevé de décrocher.

B Facteurs interpersonnels

La documentation indique que l'isolement social et le rejet par les pairs augmentent les risques de décrochage. Les futurs décrocheurs s'associent souvent à des gens dont les aspirations scolaires sont peu élevées, eux-mêmes décrocheurs ou potentiellement décrocheurs. De plus, les décrocheurs ont une attitude très négative vis-à-vis leur expérience scolaire; ils ont développé des relations conflictuelles et insatisfaisantes avec les enseignants ou le personnel de l'école.

Les personnes rencontrées en groupe de discussion ont très peu abordé ces facteurs. Il semble que les phénomènes de gang et les relations conflictuelles avec les enseignants et le

personnel de l'école ne soient pas significatifs dans la problématique du décrochage scolaire sur le territoire.

C Facteurs individuels

Un ensemble de caractéristiques personnelles, regroupées en facteurs, est généralement associé au décrochage scolaire. Parmi ces caractéristiques, nous retrouvons le sexe, la langue ou l'origine ethnique, les habitudes de vie, l'expérience scolaire et la personnalité.

Dans le cas de la langue et de l'origine ethnique, il n'en est pas question dans la MRC vu la forte homogénéité de la population. Pour ce qui est du sexe, la documentation nous indique que les abandons scolaires sont 50 % plus nombreux chez les garçons que chez les filles. Toutefois, les personnes rencontrées dans le cadre du groupe de discussion n'ont pas soulevé ce problème.

Importance accordée à la réussite scolaire par les élèves

En général, les élèves accordent de l'importance à leur réussite. Par contre, les intervenants de la MRC remarquent qu'ils prennent souvent l'exemple parental. Les élèves, plus particulièrement ceux de la municipalité de Havre-Saint-Pierre, voient leurs parents être bien rémunérés sans de diplôme d'études secondaires. Ils sont donc moins intéressés à poursuivre leurs propres études et désirent rapidement intégrer le marché du travail.

Par ailleurs, en situation d'échec, plusieurs jeunes souhaitent obtenir leur diplôme d'études secondaires par l'entremise de la formation aux adultes. Pour eux, il y a là un moyen plus facile d'obtenir leur diplôme.

Consommation d'alcool et de drogue

Quelques renseignements permettent d'évaluer la consommation d'alcool et de drogue chez les jeunes de la Minganie. Tout d'abord, il existe certaines données générales quant à la consommation d'alcool et de drogue. Le *Rapport de*

l'Enquête Santé Côte-Nord 2000 indique ainsi que 66,7 % de la population de la MRC considère les problèmes liés à un usage abusif d'alcool et de drogue très ou assez présents dans leur communauté.

À l'échelle régionale, une étude réalisée par la Direction de la santé publique de la Côte-Nord, sur les habitudes de vie et la consommation de psychotropes chez les jeunes de secondaires IV et V¹⁰, indique que, de façon générale, les élèves de la Côte-Nord ont une consommation de psychotropes qui s'apparente à celle observée chez les jeunes de l'ensemble du Québec. L'alcool est de loin le psychotrope le plus consommé. La presque totalité des élèves de secondaire IV et V ont déjà consommé de l'alcool au moins une fois au cours de leur vie (96,4 %), et près de la moitié (43,1 %) ont déjà fait usage de cannabis ou de ses dérivés. Parmi les autres psychotropes déjà expérimentés, mentionnons les hallucinogènes (18,7 %), les tranquillisants (12,1 %) et la cocaïne (11,7 %).

De plus, 64,4 % des élèves consomment de l'alcool de façon occasionnelle, 15,8 % régulièrement et 1,5 % de façon problématique (20 fois au cours des 30 derniers jours). En ce qui a trait aux autres psychotropes, 15,9 % des élèves en consomment de façon occasionnelle et 4,0 % en consomment de façon régulière ou problématique (6 fois et plus au cours des 30 derniers jours).

Pour ce qui est plus précisément de la Minganie, les données de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord¹¹ désignent le territoire comme particulièrement affecté par la consommation et l'abus de substances psychotropes. En effet, un plan régional d'organisation des services en toxicomanie sur la Côte-Nord situait la MRC au premier rang des districts de la Côte-Nord en regard des risques cumulés en matière d'usage et d'abus de psychotropes.

¹⁰ BOUDREAU, Nicole, *Les habitudes de vie et la consommation de psychotropes chez les jeunes adolescents Nord-Côtiers*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord.

¹¹ Centre de Santé de la Minganie, Direction des services communautaires. *Découvertes d'approches novatrices multisectorielles au regard de l'abus de psychotropes et la situation socioéconomique dans les petites communautés de la Minganie*. novembre 1998, 23 p.

De plus, des données préliminaires d'une étude de la Direction de la santé publique de la Côte-Nord permettaient de situer à 25,8 % la proportion d'élèves des secondaires IV et V qui faisaient un usage régulier de substances telles que l'alcool, le cannabis, la cocaïne, des stimulants, des hallucinogènes, des substances volatiles, des tranquillisants ou des somnifères, comparativement à 16,5 % pour l'ensemble de la région. En ce qui a trait plus spécifiquement à la consommation de drogues, cette même étude démontre que 33,0 % des jeunes consomment de façon occasionnelle, contre 15,9 % dans la région.

Selon les commentaires reçus lors du groupe de discussion, de nombreux jeunes de la MRC ont une consommation d'alcool et de drogue problématique. Plusieurs participants constatent que de plus en plus de jeunes consomment ces substances de façon excessive. Ils indiquent également que les adolescents consomment des drogues de plus en plus dures. Ce phénomène serait causé par un effet d'entraînement par les pairs et par une sorte de banalisation, de la part des parents, de l'abus d'alcool et de drogue.

Jeux de hasard

Les personnes rencontrées mentionnent que les jeunes jouent de plus en plus à des jeux de hasard. La présence de plus en plus grande de loteries vidéo, surtout dans le secteur de Havre-Saint-Pierre, attire les jeunes, qui deviennent rapidement des joueurs compulsifs. Le peu d'activités culturelles et sportives sur le territoire n'aide pas.

D Facteurs institutionnels

La documentation révèle que l'établissement d'enseignement, de par ses structures, son organisation et son climat, influence l'expérience scolaire des adolescents. Au-delà des caractéristiques des élèves, la variabilité observée entre les taux d'absentéisme et de décrochage entre les établissements permet d'affirmer que l'école, comme milieu de vie, est un facteur déterminant dans la persévérance scolaire. Ainsi, on peut constater des différences selon la taille des écoles, la diversité des programmes offerts et celle de la clientèle.

Dans le cadre du groupe de discussion, trois thèmes ont été abordés par les participants œuvrant dans le secteur de l'éducation. Il s'agit de l'orientation des programmes d'enseignement, de la structure du système scolaire et des services offerts à la clientèle étudiante.

Orientation des programmes d'enseignement

Selon certains participants au groupe de discussion, plusieurs jeunes ne considèrent pas l'école comme un milieu stimulant. Ils vivent souvent des remises en question par rapport à l'importance de l'enseignement. Ils ne font pas toujours le lien entre cet enseignement et leur avenir sur le marché du travail. Les programmes du MEQ mettent beaucoup d'accent sur les cours de base en français, en mathématiques et en anglais, au détriment d'autres matières tout aussi pertinentes pour développer les aptitudes des élèves à intégrer le marché. Par ailleurs, que l'école soit axée sur un enseignement théorique et que les cours soient offerts sous une forme magistrale empêchent certains élèves de nature dite manuelle de poursuivre leurs études dans une spécialité davantage stimulante et conforme à leurs besoins.

Structure du système scolaire

Plusieurs participants considèrent que le système scolaire est mis en place pour une majorité d'élèves qui répond à des standards précis d'apprentissage. La minorité qui ne cadre pas avec ces standards a beaucoup de difficulté à poursuivre des études, et le système scolaire ne semble pas avoir les ressources pour la récupérer. Certains participants se sont dits tout de même encouragés par la réforme du ministère de l'Éducation. Selon eux, elle permettra aux élèves de comprendre l'utilité de leurs études.

Services offerts à la clientèle étudiante

Le nombre de services offerts peut être déterminante dans l'abandon scolaire. En effet, le manque de ressources professionnelles auquel font face les établissements d'enseignement diminue les possibilités pour les élèves en difficultés scolaires, personnelles ou familiales d'être appuyés rapidement. Ce problème est très préoccupant dans la MRC, puisque plusieurs écoles se trouvent dans des municipalités éloignées des grands centres.

2.2.2 Cheminement des élèves après les études secondaires

A Décrocheurs qui retournent aux études

Dans la MRC, les intervenants du milieu de l'éducation notent que bon nombre de jeunes qui ne finissent pas leur secondaire s'inscrivent à la formation générale des adultes dès l'âge de 16 ans. Ce phénomène serait de plus en plus répandu en Minganie. Plusieurs jeunes croient qu'il sera ainsi plus facile et plus intéressant de terminer leurs études, puisque la formation aux adultes leur permet de terminer leur cheminement scolaire à leur rythme.

Par contre, les intervenants du milieu de l'éducation mentionnent que ces jeunes ne réussissent pas nécessairement à obtenir l'équivalence du diplôme d'études secondaires, car plusieurs d'entre eux abandonnent avant la fin de leur formation. Il y aurait, selon les participants au groupe de discussion, un découragement chez certains jeunes, pas prêts à mettre l'effort nécessaire à l'obtention du diplôme.

Certains participants au groupe de discussion expliquent que le secteur de la formation générale aux adultes est en développement : pris en charge par la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord il y a près de deux ans. Toutefois, les intervenants impliqués dans la formation aux adultes sont confrontés aux standards provinciaux quant au nombre d'étudiants nécessaires pour offrir un cours. Malgré que les intervenants aient réussi à faire diminuer le nombre requis, il demeure encore difficile d'offrir une vaste gamme à la formation aux adultes.

De plus, certaines personnes considèrent que la formation aux adultes n'a pas d'utilité pour les élèves inscrits. Selon elles, la formation devrait davantage être orientée vers le marché du travail. On donne l'exemple de l'établissement de formation aux adultes de Longue-Pointe-de-Mingan, où les jeunes étudient les matières de base (mathématiques, français, anglais, sciences), tout en travaillant sur un projet qui leur obtient une expérience de travail.

Nous avons obtenu deux types de données sur les personnes inscrites à la formation générale des adultes. Les tableaux 2.8 et 2.9 les présentent. Le tableau 2.8 indique d'abord qu'en 2000-2001, 999 étudiants étaient inscrits à la formation générale des adultes sur la Côte-Nord. Parmi eux, 54,2 % avaient 24 ans et moins, et 45,8 %, 25 ans et plus. Ces proportions sont sensiblement les mêmes pour l'ensemble du Québec (52,0 % et 48,0 %).

TABLEAU 2.8
Nombre d'étudiants inscrits à la formation générale des adultes dans la région de la Côte-Nord, 2000-2001

	CÔTE-NORD		QUÉBEC	
	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION
24 ans et moins	541	54,2%	31 930	52,0%
25 ans et plus	458	45,8%	29 448	48,0%
Total	999	100%	61 378	100%

Source : Ministère de l'Éducation, *Fiche Sommaire-Formation générale des adultes, 2002.*

Le tableau 2.9 précise, quant à lui, la situation de la formation aux adultes. Il présente des données pour la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord selon le niveau académique. Ce tableau établit également des comparaisons avec l'ensemble des commissions scolaires de la région et du Québec.

La première colonne du tableau nous renseigne sur les nouveaux inscrits. Un nouvel inscrit est un élève qui s'inscrit à une formation générale pour adultes sans y avoir été inscrit l'année précédente. La deuxième colonne porte sur les adultes en progression. Ainsi, un nouvel inscrit sera considéré en progression s'il s'inscrit subséquemment dans un autre service de l'éducation aux adultes (niveau académique plus élevé). Finalement, la troisième colonne indique la proportion d'adultes en progression par rapport aux nouveaux inscrits.

Les données du tableau 2.9 permettent de constater qu'en 1998-1999, le plus grand nombre de nouveaux inscrits à la formation générale des adultes se trouvait au premier cycle du secondaire (50). Les autres nouveaux inscrits se répartissent ainsi : deuxième cycle du secondaire (20), présecondaire (3), et alphabétisation (0). Ainsi, 72,6 % des

étudiants débutent leur formation générale pour adultes à un niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire.

Autre constat : dans le cas des niveaux d'enseignement inférieurs au deuxième cycle du secondaire, la proportion d'élèves en progression indique que moins de la moitié d'entre eux avancent dans le cadre de leur formation. Pour le deuxième cycle du secondaire, la proportion est de 71,4 %. L'abandon avant l'obtention d'une équivalence de secondaire V semble donc fréquent.

TABLEAU 2.9
Formation générale des adultes selon le niveau
académique, 1997-1998 et 1998-1999

	1997-1998			1998-1999		
	NOUVEAUX INSCRITS	ADULTES EN PROGRESSION	PROPORTION	NOUVEAUX INSCRITS	ADULTES EN PROGRESSION	PROPORTION
Progression des nouveaux inscrits en alphabétisation						
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	0	0	--	0	0	--
Région Côte-Nord	53	17	32,1 %	39	5	12,8 %
Ensemble des 69 commissions scolaires	5 865	1 395	23,8 %	5 180	1 365	26,4 %
Progression des nouveaux inscrits au présecondaire						
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	3	1	33,3 %	24	3	12,5 %
Région Côte-Nord	131	66	50,4 %	154	57	37,0 %
Ensemble des 69 commissions scolaires	7 288	3 373	46,3 %	6 246	3 005	48,1 %
Progression des nouveaux inscrits au premier cycle du secondaire						
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	2	0	0,0 %	50	24	48,0 %
Région Côte-Nord	492	207	42,1 %	436	188	43,1 %
Ensemble des 69 commissions scolaires	20 815	9 940	47,8 %	19 456	9 783	50,3 %
Progression des nouveaux inscrits au deuxième cycle du secondaire						
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	1	0	0,0 %	28	20	71,4 %
Région Côte-Nord	141	72	51,1 %	222	113	50,9 %
Ensemble des 69 commissions scolaires	11 278	5 840	51,8 %	11 401	5 973	52,4 %

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

B Décrocheurs qui ne retournent pas aux études

Peu d'information nous a été donné sur les décrocheurs qui ne retournent pas aux études dans un programme pour adultes. En fait, il semble que les caractéristiques du marché du travail dans la MRC font en sorte qu'il y a peu d'incitatifs à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. En effet, peu d'emplois sont disponibles, et les emplois disponibles n'exigent pas nécessairement un tel diplôme. Dans la Minganie, il existe de nombreux emplois saisonniers et plusieurs jeunes les convoitent. En effet, certains en font un mode de vie; préférant travailler durant une courte période pour rencontrer les normes gouvernementales en matière d'assurance-emploi.

2.3 Conclusion sur la problématique de l'abandon scolaire au secondaire

Les données disponibles indiquent que, malgré une situation socioéconomique défavorable, la MRC de la Minganie ne connaît pas de problème particulier d'abandon scolaire. En fait, les élèves de ce territoire décrochent moins et obtiennent des résultats scolaires supérieurs à la moyenne régionale.

Les propos entendus en groupe de discussion nous laissent cependant croire que les élèves de la MRC n'évoluent pas dans un contexte socioéconomique favorable à la persévérance scolaire. D'ailleurs, l'indice de milieu socioéconomique du MEQ le confirme. Il révèle en effet que dix des douze écoles de la MRC obtiennent le dernier rang décile, ce qui les classe parmi les plus défavorisés du Québec au plan socioéconomique.

TROISIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ

Sur le territoire de la MRC de la Minganie, il n'y a aucun établissement postsecondaire. Plusieurs étudiants partent donc pour poursuivre leurs études. La problématique vécue dans la MRC tient donc davantage à l'exode des jeunes qu'à l'abandon scolaire. Cet exode est d'autant plus problématique que plusieurs jeunes ne reviennent pas dans la MRC une fois leurs études terminées.

3.1 Formation offerte

Formation collégiale

La population de la Minganie a accès à deux cégeps de la région, ceux de Baie-Comeau et de Sept-Îles. **Le Cégep de Baie-Comeau** offre trois programmes de formation pré-universitaire et huit de formation technique. Les programmes pré-universitaires sont: Arts et lettres (options langues), Sciences humaines (3 profils) et Sciences de la nature. Les programmes techniques sont: Soins infirmiers, Techniques administratives (finances) [remplacé par Techniques de comptabilité et de gestion à l'automne 2002], Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique, Techniques de bureautique (micro-édition et hyper-média), Techniques d'éducation spécialisée, Techniques du génie électrique (ordinateur), Technologie forestière et Technologie du génie civil. Le cégep dispense également le programme Session accueil et intégration.

De plus, le cégep, affilié à l'école Sports-études, offre un programme aux athlètes de haut niveau et, plus particulièrement, aux joueurs du club de hockey junior le Drakkar.

À la formation continue, le Cégep de Baie-Comeau offre des programmes crédités d'attestations d'études collégiales (AEC) dans divers secteurs dont: Informatique, Services de garde, Génie civil, Écotourisme en milieu marin, Radiocommunications. Il offre également des cours crédités en soirée. De plus, il organise des programmes de formation sur mesure pour les adultes et les entreprises de la région.

Le Cégep de Sept-Îles offre quatre programmes de formation pré-universitaire en français, un programme pré-universitaire en anglais et sept programmes de formation technique. Les programmes pré-universitaires sont: Arts et lettres, Sciences humaines (2 profils) et Sciences de la nature, Arts plastiques; et celui de langue anglaise : Social sciences. Les programmes techniques sont: Soins infirmiers, Techniques administratives (finances) [remplacé par Techniques de comptabilité et de gestion à l'automne 2003], Techniques de bureautique (coordination de bureau), Techniques d'éducation à l'enfance, Technologie de maintenance industrielle, Technologie de l'électronique industrielle et Techniques de l'informatique (option informatique de gestion). Le cégep offre également le programme Session accueil et intégration. À la formation continue, le cégep de Sept-Îles dispense des programmes crédités d'attestations d'études collégiales (AEC) dans divers secteurs. Il offre également des cours crédités en soirée. Par ailleurs, il organise des programmes de formation sur mesure pour les adultes et les entreprises de la région.

À la formation continue, le Cégep de Sept-Îles offre des programmes crédités d'attestations d'études collégiales (AEC) dans divers secteurs. Il offre aussi des cours crédités en soirée. De plus, il organise des programmes de formation sur mesure pour les adultes et les entreprises de la région.

Mesures visant la persévérance scolaire

Afin de favoriser la persévérance des jeunes dans leurs études, diverses mesures sont mises en place, telles: l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les programmes d'études, des programmes d'alternance travail-études (ATE) dans des programmes techniques, le tutorat par les pairs, des services d'aide pédagogique individuelle et d'orientation

professionnelle, les centres d'aide en français et en philosophie. La reconnaissance d'acquis de la formation secondaire au cégep ou celle de cours collégiaux à l'université (DEC-BAC), permettant de diminuer la durée des études et de favoriser l'obtention plus rapide d'un diplôme par le jeune, sera implantée prochainement. Avec l'adhésion au RISQ, diverses modalités sont actuellement à l'étude dans les cégeps pour rejoindre les jeunes dans leur milieu par des cours à distance. Il faut souligner également que la clientèle autochtone fait l'objet de mesures particulières, axées sur l'intégration sociale, la réussite scolaire et la persévérance aux études.

Formation universitaire

À Sept-Îles, le **Centre d'études de l'Est de la Côte-Nord** de l'UQAC couvre le territoire à l'est de Baie-Trinité jusqu'à Blanc-Sablon, incluant les villes nordiques de Fermont et de Schefferville. La majorité des cours se donnent à Sept-Îles, mais des groupes peuvent se former dans d'autres localités, selon la demande. C'est ainsi que certains ont pu se constituer à Fermont, à Port-Cartier et à Havre-St-Pierre. Depuis quelques années, la formation de 2^e cycle s'ajoute à celle de 1^{er} cycle. En 2001, le Centre d'études de l'Est de la Côte-Nord de l'UQAC a décerné 50 diplômes. Depuis, sa création, l'UQAC a décerné près de 1 300 diplômes aux étudiants de l'est de la région.

Pour ce qui est de l'UQAR, elle offre de la formation à son **point de service de Baie-Comeau**. La programmation semble toutefois moins développée que celle offerte par l'UQAC à Sept-Îles. De plus, afin d'atteindre l'équilibre budgétaire, l'UQAR a redéfini son mode de présence sur le territoire, ce qui a entraîné l'abolition des postes du personnel des bureaux régionaux de Baie-Comeau.

Les cours offerts par l'UQAC et l'UQAR s'adressent principalement à une clientèle déjà sur le marché du travail. Il s'agit donc de programmes de formation adaptés aux étudiants qui ont un emploi à temps plein. Les formations offertes ne peuvent répondre aux besoins d'une clientèle de jeunes adultes qui terminent des études collégiales et qui veulent entreprendre des études universitaires à temps complet.

3.2 Cheminement des élèves au postsecondaire

Comme l'indique le tableau 3.1, de moins en moins de personnes s'inscrivent dans les cégeps de la Côte-Nord. Cette tendance s'observe depuis plusieurs années. Au total, le nombre d'étudiants des deux cégeps est passé de 1 801 en 1996 à 1 280 en 2002, pour une baisse de 28,9 %, plus du quart de la clientèle sur une période de sept ans.

TABLEAU 3.1
Nombre d'étudiants inscrits au collégial à temps plein, 1996 à 2002 (trimestre automne)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Cégep de Baie-Comeau	955	924	915	865	793	689	665
Cégep de Sept-Îles (tous les centres d'enseignement)	846	792	818	769	755	696	615
Total	1 801	1 716	1 733	1 634	1 548	1 385	1 280

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, Banque d'informations sur le collégial, BIC, 2002.

Les données du tableau 3.2 indiquent qu'une minorité des jeunes de la Minganie fréquente un cégep de la Côte-Nord. En 2001, 32,1 % se sont inscrit au cégep de Sept-Îles et aucun, à celui de Baie-Comeau. La grande majorité des jeunes de la Minganie qui s'inscrivent au collégial le font dans un établissement situé à l'extérieur. Les régions Capitale-Nationale (46,4 %) et Bas-Saint-Laurent (14,3 %) accueillent la majorité.

En 2001, l'ensemble des collèges du Québec comptait 28 nouveaux inscrits en provenance de la Minganie. Ce nombre est inférieur au poids démographique de la MRC. En fait, la population de la Minganie représente 6,7 % de la population de la Côte-Nord, mais ne fournit que 4,7 % des nouveaux inscrits au collégial. Le tableau 3.2 permet d'ailleurs d'observer une baisse importante du nombre de nouveaux inscrits depuis 1997.

TABLEAU 3.2**Nouveaux inscrits au collégial de la MRC de la Minganie selon les régions administratives, Automne 1996 à 2001**

REGIONS ADMINISTRATIVES	1996		1997		1998		1999		2000		2001	
	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION
Bas-St-Laurent	5	12,5 %	1	2,0 %	6	14,3 %	3	7,7 %	2	5,7 %	4	14,3 %
Saguenay-Lac-St-Jean	2	5,0 %	4	8,2 %	4	9,5 %	0	0,0 %	4	11,4 %	1	3,6 %
Capitale-Nationale	10	25,0 %	18	36,7 %	9	21,4 %	17	43,6 %	9	25,7 %	13	46,4 %
Mauricie	2	5,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Etrie	0	0,0 %	2	4,1 %	2	4,8 %	0	0,0 %	1	2,9 %	0	0,0 %
Montréal	0	0,0 %	0	0,0 %	1	2,4 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Outaouais	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Abitibi-Témiscamingue	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Côte-Nord												
• Baie-Comeau	2	5,0 %	5	10,2 %	1	2,4 %	2	5,1 %	3	8,6 %	0	0,0 %
• Sept-Îles (fra et ang)	11	27,5 %	8	16,3 %	15	35,7 %	11	28,2 %	13	37,1 %	9	32,1 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Chaudières-Appalaches	8	20,0 %	11	22,4 %	2	4,8 %	6	15,4 %	2	5,7 %	1	3,6 %
Laval	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Laurentides	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Lanaudière	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Montérégie	0	0,0 %	0	0,0 %	2	4,8 %	0	0,0 %	1	2,9 %	0	0,0 %
Centre-du-Québec	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
TOTAL	40	100,0 %	49	100,0 %	42	100,0 %	39	100,0 %	35	100,0 %	28	100,0 %

Source : Ministère de l'Éducation, Banque d'informations sur le collégial, mars 2000.

Plusieurs jeunes quittent donc la Côte-Nord pour compléter leurs études collégiales et universitaires. Les propos recueillis dans le cadre du groupe de discussion nous l'indiquent : les coûts associés aux déplacements ou aux frais de logement pour étudier aux cégeps de Baie-Comeau ou de Sept-Îles se comparent à ceux d'études dans une autre région. Les jeunes préfèrent donc quitter la région, étant donné le nombre limité de programmes offerts par les cégeps de Sept-Îles et de Baie-Comeau. Toutefois, certains participants font remarquer que, même lorsqu'un programme s'offre dans la région, l'attrait des grands centres se fait sentir, et que bien des jeunes préfèrent partir.

L'exode des jeunes qui désirent poursuivre leurs études au niveau universitaire est encore plus important, puisque les services d'enseignement offerts par l'UQAC et l'UQAR ne répondent pas aux besoins de ceux qui veulent étudier à temps plein.

3.3 Identification des freins à la scolarisation postsecondaire

Les personnes rencontrées dans le groupe de discussion tenu sur le territoire de la Minganie s'entendent pour dire que les parents et la communauté en général promeuvent peu les études postsecondaires. Avec un marché du travail peu exigeant sur le plan académique et le coût élevé d'une formation à l'extérieur du territoire, les études postsecondaires se font moins attrayantes pour les jeunes. Par ailleurs, au sujet du coût des études postsecondaires, des personnes ont également fait remarquer que le calcul des prêts et bourses octroyées à un étudiant ne tient pas compte de son éloignement géographique.

Par ailleurs, de nombreux jeunes sont influencés par l'exemple de leurs parents. Ces derniers n'ont souvent qu'un diplôme d'étude secondaire, mais bénéficient d'emplois bien rémunérés. On remarque cette situation principalement à Havre-Saint-Pierre, où la présence de QIT-Fer et Titane, principal employeur de la MRC, tend à maintenir ce type de mentalité. Toutefois, il faut préciser que les critères d'embauche de cette compagnie sont à la hausse. Il est de moins en moins vrai que des emplois bien rémunérés exigent peu de qualifications.

3.4 L'abandon scolaire au collégial et à l'université

3.4.1 Au collégial

Il est généralement admis que la réussite des cours dans un programme dépend d'abord de la capacité des étudiants à leur arrivée au collégial. De plus, il existe une relation étroite entre la réussite des cours au premier trimestre, la persévérance scolaire et la diplomation au collégial.

Par ailleurs, certaines personnes rencontrées en groupe nous ont indiqué que plusieurs jeunes trouvent difficile de devoir quitter la résidence familiale pour étudier à Baie-Comeau ou dans un autre cégep du Québec. Cet éloignement forcé de la résidence familiale et de leur milieu aurait un impact négatif sur la persévérance et sur les résultats scolaires. Plusieurs étudiants abandonneraient après une ou deux sessions parce qu'ils ont de la difficulté à vivre ce déracinement.

Nous n'avons cependant aucune donnée nous permettant de le confirmer.

3.4.2 À l'université

Très peu d'information sur l'abandon des études universitaires chez les jeunes de la Minganie est disponible. Les participants au groupe de discussion ont fait remarquer que peu de jeunes poursuivent des études universitaires, et que ceux qui le font sont défavorisés par l'obligation de déménager dans une autre région. Les étudiants qui obtiennent un diplôme universitaire ne retournent généralement pas dans la MRC. La plupart des emplois offerts ne correspondent pas à leur formation et à leurs compétences. De plus, l'attrait des grands centres incite fortement les universitaires à quitter leur milieu, étant donné le faible intérêt du territoire aux plans culturel ou sportif.

3.5 Conclusion sur la problématique de l'abandon scolaire au collégial et à l'université

La MRC de la Minganie ne compte aucun établissement postsecondaire. Peu d'information sur la problématique de l'abandon scolaire est donc disponible. Les données existantes au collégial ne sont calculées que par établissement, et non par provenance des étudiants. Il devient donc difficile de savoir si les jeunes de la Minganie ont davantage de difficulté que les autres jeunes de la Côte-Nord à compléter des études postsecondaires.

Nous pouvons toutefois souligner que l'éloignement des établissements a certainement un impact sur l'accessibilité aux études de ce niveau. Contrairement aux jeunes des MRC de Manicouagan et de Sept-Rivières, ceux de la Minganie doivent obligatoirement quitter leur milieu familial pour poursuivre leurs études. Laisser son village natal demande un engagement important de la part du jeune puisque, loin de sa famille et de son milieu, il doit être très motivé et organisé pour réussir à obtenir son diplôme.

Face à cette problématique, certaines questions demeurent sans réponse pour l'instant :

- Les jeunes qui ne peuvent obtenir le soutien financier de leurs parents ont-ils réellement accès aux études postsecondaires?
- L'éloignement des établissements constitue-t-il réellement une barrière à l'accès aux études postsecondaires?
- Les jeunes de la Minganie sont-ils plus susceptibles d'abandonner leurs études que ceux des grands centres qui n'ont pas à quitter leur milieu pour avoir accès à un établissement postsecondaire?
- Les études postsecondaires favorisent-elles l'exode des jeunes?

Une étude plus poussée sur l'abandon scolaire au collégial et à l'université chez les jeunes de la Minganie pourrait permettre d'y répondre.

QUATRIÈME PARTIE : IMPACT DE L'ABANDON SCOLAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA MRC

Il est difficile de déterminer avec précision l'impact du décrochage scolaire sur le développement de la MRC de la Minganie. Bien que le profil socioéconomique nous ait montré ce territoire comme l'un des plus défavorisés de la Côte-Nord, la situation de l'abandon scolaire n'est pas problématique. Nous ne pouvons donc établir un lien entre la situation socioéconomique de la MRC et l'abandon scolaire.

Ce constat ne signifie pas que l'abandon scolaire n'a aucun impact sur le développement socioéconomique de la MRC. Il est toutefois difficile d'en déterminer l'ampleur, spécialement quand il s'agit d'un territoire ou d'une région. D'ailleurs, les propos recueillis lors du groupe de discussion portent davantage sur les impressions des participants que sur des exemples concrets ou des données précises démontrant l'existence d'un lien entre l'abandon scolaire et la situation socioéconomique de la MRC.

Impact économique

Il a été prouvé dans la documentation que l'éducation contribue directement à la croissance du revenu national, en améliorant les compétences et les capacités productives de la force de travail. Ainsi, les pays les plus avancés économiquement ont généralement les dépenses en éducation les plus élevées.

Ce postulat peut-il s'appliquer à un territoire ou à une région? La présente étude ne peut le démontrer. Cependant, plusieurs participants au groupe de discussion ont fait remarquer que les entreprises ont de la difficulté à embaucher une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée sur place. Néanmoins, la mobilité des personnes peut combler l'absence de la main-d'œuvre avec des compétences spécifiques.

Les participants au groupe de discussion ont également fait remarquer que le niveau d'entrepreneurship dans la MRC est très bas. Il semble que la population de la Minganie a développé peu de projets pouvant avoir des incidences économiques sur le territoire. Certains participants ont souligné qu'il s'agissait sans doute d'une conséquence de l'abandon scolaire et de la faible scolarisation de la population. D'autres participants sont plutôt d'avis que c'est la nature même du marché du travail de la MRC qui en est responsable. En effet, la majorité de la population se fie sur les emplois offerts par les grandes entreprises d'exploitation des ressources minières ou de la pêche.

Impact social

Comme l'indique la documentation sur le décrochage scolaire au secondaire, l'abandon des études peut conduire à diverses formes de délinquance et de déviance sociale. En raison de leur condition socioéconomique, les décrocheurs peuvent éprouver des problèmes de santé physique et mentale, des problèmes de consommation d'alcool et de drogue, ainsi que des problèmes liés à la criminalité juvénile et adulte. Ces situations peuvent avoir des répercussions sociales importantes, dans la mesure où les décrocheurs deviendront des parents peu scolarisés, ce qui augmentera les risques que leurs propres enfants éprouvent des difficultés scolaires et finissent par abandonner l'école à leur tour.

Les propos entendus en groupe de discussion tendent à confirmer ce type d'impact social. D'ailleurs, plusieurs participants ont fait un lien étroit entre la consommation d'alcool et de drogue et la détérioration du tissu social. Par ailleurs, le problème serait aggravé par une baisse de l'activité économique. Selon des participants, la population des secteurs éloignés a perdu l'espoir d'obtenir un environnement dynamique socialement et économiquement.

CINQUIÈME PARTIE : MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE

Les représentants de la communauté de la Minganie sont conscients des problèmes de sous-scolarisation que vit la population. Dans un contexte de chômage élevé et d'exode des jeunes, l'abandon scolaire est d'abord abordé du point de vue économique. Le problème est ainsi perçu comme un des freins au développement du territoire. Les organismes du milieu se montrent donc sensibilisés à la question, mais peu se sont impliqués pour élaborer des projets permettant de contrer ce phénomène.

5.1 Milieu de l'éducation

Rôle du ministère de l'Éducation

Les personnes rencontrées provenant du milieu de l'éducation s'entendent pour dire que le Ministère devrait davantage tenir compte des réalités régionales. Les normes provinciales empêchent les régions éloignées de développer des stratégies pédagogiques cohérentes, adaptées à leur contexte. Le Ministère développe davantage des mesures globales, très standardisées.

Toutefois, dans le cadre de la mise en œuvre de plans de réussite, certains projets ont été élaborés. Ces plans nécessitent que chaque équipe-école détermine des objectifs de réussite clairs et mesurables relativement aux apprentissages, et qu'elle définisse ensuite des moyens concrets pour les atteindre. Le plan de réussite doit également prévoir des façons de mesurer périodiquement les résultats obtenus.

Les plans de réussite sont globaux : ils touchent tous les aspects de la vie scolaire. Par ailleurs, les conseils d'établissement chargés de les élaborer ont suffisamment

d'autonomie pour les adapter à leur réalité. Les plans de réussite reflètent donc les particularités de chaque milieu.

Dans la MRC de la Minganie, quelques projets ainsi mis sur pied nous ont été mentionnés. Par exemple, l'École Notre-Dame-de-la-Confiance/Saint-François d'Assise a élaboré un système de récompense auprès des élèves du primaire et du secondaire. Il consiste à sensibiliser les élèves à la violence par, entre autres, un visionnement de film, suivi d'ateliers de discussion, et par la fabrication d'affiches. Les élèves ayant eu une bonne conduite peuvent mériter une récompense, alors que ceux qui en ont eu une mauvaise se voient attribuer un code selon la gravité de leurs gestes. Des rencontres avec les enseignants et les parents sont également prévues en cas de mauvaise conduite. L'École Monseigneur-Labrie a pris diverses mesures pour intéresser et motiver les élèves à obtenir leur diplôme. Un suivi individuel est de mise.

Rôle des enseignants et de la direction des écoles

Dans la MRC, plusieurs élèves doivent quitter leur résidence familiale pour terminer leurs études secondaires. Malgré qu'ils soient encadrés par une famille d'accueil ou qu'ils se trouvent en résidence, les jeunes doivent reconstituer leur réseau social, tout en réussissant sur le plan académique. Les enseignants doivent donc compenser l'absence des parents en motivant davantage ces élèves à persévérer dans leurs études. Pour ce qui est des jeunes de la municipalité de Havre-Saint-Pierre, les enseignants doivent également les motiver à poursuivre leurs études en dépit de l'attrait du marché du travail, très grand.

Collaboration du milieu de l'éducation avec les autres acteurs socioéconomiques

Il existe peu de collaboration entre le milieu de l'éducation et les autres acteurs socioéconomiques dans la mise sur pied de projets contre l'abandon scolaire. Un des facteurs identifié pour l'expliquer est l'isolement des municipalités. Leur grand éloignement occasionne des problèmes de déplacement empêchant le développement de projets de collaboration avec les joueurs socioéconomiques de la MRC.

5.2 Acteurs socioéconomiques

Une de leurs priorités est de mettre en place des stratégies pour contrer l'exode des jeunes. Les acteurs socioéconomiques de la MRC souhaitent, entre autres, diversifier le milieu, pour intéresser les personnes détenant un diplôme postsecondaire à revenir.

Les acteurs socioéconomiques qui ont participé au groupe de discussion croient important de développer un environnement culturel plus riche afin de rejoindre les jeunes, y compris les futurs décrocheurs, et de créer un sentiment d'appartenance à la communauté.

Les différents acteurs gouvernementaux présents sur le territoire tels qu'Emploi-Québec, le Centre local de développement et le Carrefour Jeunesse-Emploi sont préoccupés, quant à eux, par la faible scolarisation de la population et l'importance de la revitalisation du milieu.

Les participants au groupe de discussion ont mentionné l'existence du programme *Y'a personne de parfait*, créé par Santé Canada. Ce projet, en collaboration avec le Centre de santé de la Minganie, a pour objectifs de soutenir et renforcer les familles, de créer des milieux plus sains, de favoriser l'estime de soi et de proposer des solutions de rechange aux comportements violents. Il vise également à donner aux parents la possibilité d'accéder à de l'information exacte et à jour, particulièrement aux jeunes parents isolés sur le plan social ou géographique. Ce programme, bien qu'il ne cible pas directement l'abandon scolaire, est une façon d'outiller les parents pour qu'il puisse mieux aider leurs enfants tout au long de leurs études.

5.3 Pistes d'intervention proposées

Diverses pistes d'intervention ont été proposées par les intervenants des milieux socioéconomique et de l'éducation. Cette section les reprend.

- Toutes les personnes rencontrées s'accordent pour dire que l'intervention doit avoir lieu dès le préscolaire. C'est à ce stade que l'on peut déceler des problèmes de comportement ou d'apprentissage.
- Les programmes du ministère de l'Éducation devraient s'adapter aux différentes réalités régionales. Certains standards provinciaux doivent être diminués pour donner aux petits milieux une plus grande diversité de formation.
- Il faut aussi rejoindre les parents, c'est-à-dire les renseigner et les sensibiliser, qu'ils motivent leurs enfants à poursuivre leurs études au niveau postsecondaire.
- Les jeunes ne connaissent pas toutes les possibilités de formation. Ils s'inscrivent dans des celles très connues dans le milieu. Divers ateliers pourraient leur permettre de se familiariser avec un plus grand éventail de formations. À ce sujet, les participants mentionnent que les jeunes de la MRC désireux de faire des études postsecondaires disposent de très peu d'information sur leurs possibilités.

5.4 Attentes face au Comité RAP

La majorité des personnes rencontrées en groupe de discussion connaissent peu le Comité RAP. Toutefois, certaines en attendent quelque chose :

- que le Comité RAP collabore activement à la création de projets au sein de la MRC;
- qu'il mandate une personne-ressource capable de rencontrer municipalités et écoles pour le promouvoir et en faire connaître les services;
- qu'il propose différentes pistes d'interventions possibles, adaptées à la réalité du territoire de la Minganie.

5.4 Conclusion sur la mobilisation du milieu face à l'abandon scolaire

Les acteurs du milieu sont sensibles à l'importance de la scolarisation chez les jeunes. Toutefois, les personnes rencontrées confondent souvent abandon scolaire avec exode des jeunes et sous-scolarisation de la population. Ces problématiques demeurent très différentes et il serait souhaitable que les acteurs du milieu s'informent davantage avant d'élaborer des projets d'intervention.

Dans le secteur de l'éducation, les efforts investis pour contrer l'abandon scolaire sont de plus en plus importants. Il reste maintenant à impliquer davantage les représentants socioéconomiques. Ces partenaires doivent, d'une part, être sensibilisés à la problématique de l'abandon scolaire et, d'autre part, être sollicités pour s'impliquer dans des projets contre l'abandon scolaire.

Le milieu a donc encore beaucoup à faire pour bien déterminer l'effet de l'abandon scolaire sur le développement de la région et pour bien définir les besoins réels des jeunes. Sans ce travail d'analyse et de réflexion, les solutions apportées risquent de ne pas correspondre aux problèmes que l'on cherche à résoudre ni aux besoins de développement de la MRC.

SIXIÈME PARTIE : CONCLUSION SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ABANDON SCOLAIRE DANS LA MRC DE LA MINGANIE

Le présent rapport fait état de la situation de l'abandon scolaire dans la MRC de la Minganie. En complément au rapport régional, il vise à un maximum d'information pour sensibiliser le milieu au problème et soutenir toute action menée en vue de le contrer. Il revient maintenant aux organismes du milieu de s'approprier ce savoir et de mettre en commun les ressources et l'expertise locales, afin d'élaborer des projets en lien avec les besoins des jeunes.

En guise de conclusion, nous répondons à une série de questions formulées par le Comité RAP, qui ont orienté cette étude¹². Les réponses nous permettent de résumer les connaissances acquises et d'identifier celles encore à acquérir.

« L'abandon scolaire est-il perçu comme un problème par le milieu ? »

Les acteurs rencontrés se montrent sensibles à la problématique de l'abandon scolaire. D'ailleurs, la majorité des personnes contactées ont accepté de participer au groupe de discussion et se sont montrées très intéressées par la démarche du Comité RAP.

Dans un contexte de chômage élevé et d'exode des jeunes, l'abandon scolaire apparaît d'abord au milieu comme un problème de nature économique. Le phénomène est ainsi perçu comme un des freins au développement du territoire. Toutefois, les intervenants ont tendance à en surestimer la gravité. Constatant que la population de leur MRC a un faible

¹² Comité RAP, Balises. *Étude sur le phénomène de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord*, Comité scientifique, octobre 2001.

taux de scolarité, ils tiennent pour acquis que l'abandon scolaire y est plus important qu'ailleurs. Cependant, les données disponibles sur le taux de décrochage démontrent que les étudiants de ce territoire se comparent favorablement à la moyenne des jeunes de la Côte-Nord.

Pour ce qui est de l'abandon scolaire au postsecondaire, les intervenants sont particulièrement sensibilisés aux faits que peu de jeunes poursuivent des études à ce niveau et que, lorsqu'ils le font, ils quittent définitivement la région.

« La problématique vécue par la MRC concorde-t-elle avec les connaissances relevées dans la documentation sur l'abandon scolaire »

Comme nous l'avons déjà mentionné, les personnes rencontrées en groupe de discussion ont établi une corrélation entre milieu familial et décrochage scolaire, de même qu'entre consommation de psychotropes et décrochage. Le rapport régional a permis de démontrer que la documentation sur l'abandon scolaire a abondamment traité de ce lien entre des facteurs de situation de vie des jeunes et l'abandon scolaire. À ce titre, la situation sur le territoire de la Minganie correspond avec la documentation.

Étonnamment, les personnes rencontrées ont peu parlé de la situation des garçons face à la réussite scolaire. Ce silence sur la question n'est cependant pas exclusif au territoire de la Minganie. La problématique liée à la faible réussite scolaire des garçons n'a été abordée que de façon très superficielle dans l'ensemble de la région. Pourtant, sur la Côte-Nord comme ailleurs au Québec, il existe des écarts importants entre garçons et filles.

Il a également été question, en discussion, du lien entre la scolarisation et les besoins du marché du travail. Dans un territoire où celui-ci offre peu d'emplois à des personnes diplômées du postsecondaire ou de certaines formations professionnelles spécifiques, la persévérance scolaire peut avoir un effet pervers. En effet, si des jeunes tenaces dans leurs études acquièrent des compétences sans rapport avec les besoins des employeurs, ils auront une propension plus grande à quitter leur localité. Cela semble se produire actuellement en Minganie. Plusieurs quittent la MRC pour

étudier et ne reviennent pas une fois les études terminées, faute d'emploi correspondant à leur compétence académique.

Le diplôme obtenu par les jeunes de la Minganie ne doit pas se transformer en un aller simple vers une autre région. Il doit plutôt devenir un lien au territoire. Dans un contexte d'exode des jeunes comme celui qui prévaut dans la MRC, les acteurs du milieu doivent être prudents et s'assurer que leurs actions pour favoriser la persévérance scolaire vont également freiner l'exode et permettre aux employeurs de combler les postes disponibles.

« Y a-t-il eu des projets mis de l'avant dans la région afin de contrer l'abandon scolaire? »

Selon les renseignements collectés, certaines écoles ont réalisé des projets visant spécifiquement à contrer l'abandon scolaire. Il ne semble toutefois pas y avoir eu, jusqu'ici, de projets d'organismes autres que les écoles.

Sur ceux des écoles, nous savons très peu de choses. D'une part, ces projets n'ont pas été documentés et, d'autre part, il manque apparemment un bilan de leur fonctionnement et des résultats obtenus.

« Y a-t-il une volonté d'agir dans le milieu? »

Il y a une volonté d'agir dans le milieu et ce, que se soit dans les écoles ou chez les organismes socioéconomiques. Nous avons même pu déceler un certain intérêt à ce qu'il y ait une collaboration entre les deux sphères.

« Y a-t-il des chances d'intervention? »

Comme indiqué précédemment, le taux de décrochage n'est pas anormalement élevé sur le territoire. Toutefois, les informations recueillies dans le cadre de la présente étude indiquent que plusieurs élèves de la Minganie évoluent dans un milieu familial relativement défavorisé au plan socioéconomique. Ce contexte fait en sorte que les jeunes reçoivent généralement moins d'appui de la part de leurs parents.

Il y a donc plusieurs chances d'intervention à saisir afin de pallier les carences du milieu familial. Les interventions mises sur pied pourraient viser soit vers les parents, soit les élèves. Selon les propos entendus en groupe de discussion, plusieurs parents ne sont pas outillés pour soutenir leurs enfants sur le plan académique, d'où par exemple l'utilité de l'aide aux devoirs.

Il y a également des chances d'intervention quant aux choix académiques des élèves. Comme mentionné ci-haut, la scolarisation des jeunes ne doit pas devenir prétexte à quitter la MRC. Il faudrait donc que les élèves soient mieux informés des emplois en demande et encouragés à poursuivre leurs études de façon à les combler.

« Quels facteurs peuvent faciliter ou contraindre la planification et la mise en œuvre de projets visant à contrer l'abandon scolaire? »

Le principal facilitant à la mise en œuvre de projets sur le territoire est la prise de conscience des acteurs du milieu de l'importance de la persévérance scolaire. Toutefois, il n'y a pas d'organismes ou d'intervenants actuellement « porteurs du dossier » sur l'abandon scolaire. Dans les localités, aucun organisme ni personne-ressource n'a une vision d'ensemble de la problématique prévalant sur le territoire et n'est en mesure d'impliquer des partenaires des milieux scolaire, sociosanitaire et économique.

Il n'y a pas non plus de liens de collaboration et d'échanges entre les acteurs socioéconomiques et les écoles. Bien que nous n'ayons pas senti de réticence à les tisser, il faudra tout

de même que quelqu'un prenne l'initiative, que tous les acteurs du milieu puissent se rencontrer et développer une stratégie commune d'intervention.

Quels sont les besoins du milieu face à l'élaboration de projets d'intervention?

Il y a un besoin d'information sur l'abandon scolaire et la situation réelle en Minganie. Le présent rapport permettra en partie d'y répondre. Toutefois, les organismes du milieu devront également partager leur expertise afin d'enrichir la compréhension que chacun a de l'abandon scolaire. Les écoles ont une expertise face au comportement des élèves en classe; d'autres organismes en ont une auprès de parents vivant des situations difficiles, d'autres ont une bonne connaissance du marché du travail, et d'autres encore, des contacts privilégiés avec des jeunes décrocheurs. L'expertise de chacun doit être mise à profit, afin que les projets élaborés puissent faire partie d'une stratégie commune.

ANNEXE A

(BIBLIOGRAPHIE)

ALTAMIRO, C., *Prévention des échecs et des abandons en première année de formation collégiale. Intervention motivationnelle et analyse métacognitive*. UQAM, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en éducation, septembre 1993, 245 p.

BABY, A., LAMOTHE, D., LARUE, A., OUELLET, R. et PAYEUR, C., *Le cheminement particulier visant l'insertion sociale et professionnelle des 16 à 18 ans : sept études de cas*, CRIRES, Ste-Foy, 1994, 151 p.

BABY, A., LAMOTHE, D., LARUE, A., OUELLET, R. et PAYEUR, C. *Le cheminement particulier visant l'insertion sociale et professionnelle : le point de vue des personnes engagées dans la formation des jeunes*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 2, n°3, 1995, 158 p.

BANVILLE, L., *La grossesse chez les adolescentes de la Côte-Nord : État de situation et perspectives de prévention du phénomène* Régie régionale de la santé et des services de la Côte-Nord, Baie-Comeau, octobre 2001. 98 p.

BEAUCAGE, B., *L'interrelation entre deux phénomènes sociaux préoccupants : le décrochage scolaire et la consommation de substances psychotropes*, Comité permanent de lutte à la toxicomanie, Bibliothèque nationale du Québec, mai 1998, 107 p. Document en ligne : <http://www.cplt.com/cplt/cplt.2.b.php>

BEAUCHESNE, L., *Les abandons scolaires : profil sociodémographique*, Québec, Ministère de l'Éducation du Québec, 1991.

BENNY, M. et FRAPPIER, J-Y., *L'abandon scolaire*, Association Canadienne pour la Santé des Adolescents, Extraits du PRO-ADO, vol. 6, 1997.

BOUCHARD, P., COULOMBE, L. et ST-AMANT, J-C., *Abandon scolaire et socialisation selon le sexe. Élaboration d'un cadre théorique et recension des écrits*, CRIRES, Ste-Foy, vol.1, n°1, 1994, 119 p.

BOUCHARD, P. et ST-AMANT, J-C., *On devrait fermer toutes les écoles et en faire comme la nôtre. Expériences de retour aux études dans quatre écoles québécoises*, CRIRES, Ste-Foy, vol.1, n°2, 1994, 177 p.

BOUCHARD, P., ST-AMANT, J-C., GAUVIN, M., QUINTAL, M., CARRIER, R. et GAGNON, C., *Familles, école et milieu populaire*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 5, n°1, 2000, 193 p.

BOUDREAU, N., *Socialisation, participation sociale et violence*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 13 p.

BOUDREAU, N., *Intégration des personnes par l'emploi*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 15 p.

BOUDREAU, N., *Enfance-jeunesse et participation sociale*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 23 p.

BOUDREAU, N., *Pauvreté, plus qu'une question de revenu*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 19 p.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES, *Recherche en bref...*, Ste-Foy, n°19, septembre 1999, 16 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA HAUTE-CÔTE-NORD, *Profil socio-économique*, Municipalité régional de Comté de la Haute-Côte-Nord, mars 1999.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MANICOUAGAN, *Profil socio-économique MRC de Manicouagan*, août 1999, 50 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT MINGANIE, *Profil socio-économique de la municipalité de Havre-Saint-Pierre*, mai 2002, 24 p.

CENTRE DE SANTÉ DE LA MINGANIE, Direction des services communautaires. *Découvertes d'approches novatrices multisectorielles au regard de l'abus de psychotropes et la situation socioéconomique dans les petites communautés de la Minganie*. novembre 1998, 23 p.

CLOUTIER, R., «La mission de l'École dans la promotion et la supervision parentale», dans CRIRES-FEC, *Pour favoriser la réussite scolaire. Réflexions et pratiques*, Éditions Saint-Martin, 1992, p. 193-203.

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE, Centre de formation professionnelle de Forestville, *Une action mobilisatrice pour notre jeunesse, Projet présenté dans le cadre du programme de subvention du Fonds jeunesse Québec, Volet « Une école ouverte sur son milieu »*, 2001.

CONSEIL DES COLLÈGES, *La réussite, les échecs et les abandons au collégial*, Rapport 1997-1998. Gouvernement du Québec, juin 1998, 100 p.

CONSEIL PERMAMENT DE LA JEUNESSE, *Je décroche, tu décroches...est-ce que nous décrochons? Avis sur le décrochage scolaire et social au secondaire*, mai 2002, 61 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, Avis à la ministre de l'Éducation, *Contre l'abandon au secondaire : rétablir l'appartenance scolaire*, Bibliothèque nationale du Québec, 1996, 112 p.

CONSULTANT G.P., *État de situation portant sur le peu d'intérêt et de collaboration de la population du Havre St-Pierre autour d'activités préventives dans un contexte d'aggravation de la problématique de la consommation de psychotropes (alcool et drogues)*, Pour le Centre de Santé de la Minganie, novembre 1997, 27 p.

CRIRES, *La réussite scolaire, expériences novatrices dans les écoles québécoises*, Ste-Foy, 1992, 80 p.

CRIRES, *Les stéréotypes sexuels et l'abandon au secondaire*. Faculté des sciences de l'éducation, Ste-Foy, Bulletin du CRIRES, n°4, 1994, 6 p.

CRIRES, *Intervention pédagogique auprès des élèves à risque du primaire : perspectives et prospectives*, Actes de symposium sur les élèves à risque tenu à l'Université Laval en octobre 1995, sous la direction de Lise St-Laurent, vol. 3, n°2, 1996, 63 p.

CRIRES, *La réussite scolaire en milieu populaire. Quelques pistes d'intervention*, Ste-Foy, Nouvelles CEQ, mars-avril 2000, p.19-21.

CRD DE LA CÔTE-NORD, *Plan de développement stratégique de la Côte-Nord 1999-2004. Donner une valeur ajoutée à la Côte-Nord*, Bibliothèque nationale du Québec, 1999, 261 p.

DAGENAIS, M., MONTMARQUETTE, C., PARENT, D., DUROCHER, B. et RAYMOND, F., *Travail pendant les études et abandon scolaire : causes, conséquences et politiques d'intervention R-99-5F*, Développement des ressources humaines Canada, juillet 1999, 74 p.

DEBLOIS, C. et CORRIVEAU, L., *La culture de l'école secondaire et le cheminement scolaire des élèves*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 1, n°4, 1994, 279 p.

DESLANDES, R et BERTRAND, R., *La création d'une véritable communauté éducative autour de l'élève : une intervention cohérente et des services mieux harmonisés*, Rapport de recherche, CQRS/MEQ, septembre 2001.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993 pour la région de la Côte-Nord : Faits saillants*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1996, 21 p.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993 pour la région de la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1996, 372 p.

DES ROCHES, M. et al., *Rapport de l'Enquête santé Côte-Nord 1995*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1997, 343 p.

DES ROCHES, M., *Données sociodémographiques et socioéconomiques du recensement 1996 pour la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1998.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1998 pour la région de la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2000, 544 p.

DES ROCHES, M. et al., *Rapport de l'Enquête santé Côte-Nord 2000*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2001, 266 p.

DES ROCHES, M., *La mobilité de la population nord-côtière 1991-1995 et 1995-1999*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2001, 118 p.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA, *Profil socioéconomique de la Basse-Côte-Nord*, avril 1999. Document en ligne : <http://www.gc.hrdc-drhc.gc.ca/socio-98/7-ile/prfil-se/index.html>

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA, *Enquête sur l'érosion de la main d'œuvre dans les principales entreprises de la Côte-Nord*, mars 2002, 78 p.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL D'EMPLOI-QUÉBEC. *L'emploi au Québec*, Bulletin mensuel, vol 18, n° 6, juin 2002, 30 p.

DORVAL, L. et POULIN, G., *Découverte d'approches novatrices multisectorielles au regard de l'abus de psychotropes et la situation socioéconomique dans des petites communautés de la Minganie*, Centre de santé de la Minganie, Direction des services communautaires, 1998, 49 p.

GÉLINAS, I., POTVIN, P., MARCOTTE, D., FORTIN, L., ROYER, É. et LECLERC, D., « Étude des liens entre le risque d'abandon scolaire, les stratégies d'adaptation, le rendement scolaire et les habiletés scolaires », *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, vol. 29, n°2, 2000, p.223-240.

GOSSELIN, L., OUELLET, R., et PAYEUR, C., *Inventaires des pratiques favorisant la réussite scolaire dans les écoles primaires et secondaires du Québec*, CRIRES, Ste-Foy, 1992, 343 p.

HARDY, J.-Y., « Le décrochage scolaire au secondaire, phénomène complexe », *Québec français*, automne 1994, p. 71-74.

HRIMECH, M., THÉORÊT, M., HARDY, J.-Y. et GARIÉPY, W., *Étude sur l'abandon scolaire des jeunes du secondaire sur l'île de Montréal*, Montréal, GIRAS, Université de Montréal, 1993, 182 p.

JANOSZ, M. et LE BLANC, M., « Les décrocheurs potentiels au secondaire : prévalence, facteurs de risque et dépistage », *Prisme*, vol. 7, n° 2., 1997, p. 290-308.

JANOSZ, M., FALLU, J-B. et DENIGER M.A., « La prévention du décrochage scolaire, facteurs de risque et efficacité des programmes d'intervention », dans VITARO, F. et GAGNON, C., *Prévention des problèmes d'adaptation : les problèmes externalisés*, 2000, Ste-Foy, p.115-164.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sociale et de santé 1998*, Deuxième édition, chapitres 12 à 15, 1998.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le Québec chiffres en main*, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/qcmfr.htm>, 2002, 46 p.

JANOSZ, M. et DENIGER, M-A., *Évaluation de programmes de prévention du décrochage scolaire pour adolescents de milieux défavorisés 1998-2000, Rapport synthèse de recherche*, juin 2001, 174 p.

LALIBERTÉ, L., LAVOIE, M. et GARNEAU, E., P.A.S. *Prévention Abandon Scolaire. Administration et guide d'intervention*, Granby, Commission scolaire régionale Meilleur, 1984.

LAROUCHE, M-C., DUGAS, S., TANGUAY, L., ST-HILAIRE, Y. et THERRIEN. F., *Étude de l'environnement externe*, CLSC-Centre de Santé des Sept-Rivières., mai 1998, 48 p.

LE BLANC, M., JANOSZ, M. et LANGELIER-BIRON, « L'abandon scolaire et prévention spécifique : antécédents sociaux et personnels », *Apprentissage et Socialisation*. vol.16 n°1, 2, 1993, p 43-63.

LEGENDRE, R., *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin éditeur.

MARCEAU R, et COWLEZ P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001. document en ligne : <http://www.iedem.org/ecoles1/region09.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'école ça m'intéresse?*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1983.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES, *La situation des jeunes diplômés de l'école secondaire. Sondage sur l'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en difficultés d'adaptation et d'apprentissage et des autres jeunes non diplômés de l'école secondaire*, 1997, 188 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Prendre le virage du succès. Plan d'action pour la réforme ministériel de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/reforme/reforme.htm>, 1997, 24 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Un nourrisson et de l'ambition. La scolarisation des mères adolescentes : défi et nécessité*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/cond%2Dfem/pdf/nourris-f.pdf>, 1998, 24 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Plan stratégique 2002-2003 du ministère de l'Éducation*, document en ligne : http://www.meq.gouv.qc.ca/ADMINIST/plan_strategique/PlanStrat0003/Plan2000-2003.pdf, mars 2000, 45 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Programme de soutien à l'école de montréalaise 2000-2001*, document en ligne : <http://www.ecolemontrealaise.qc.ca/franco/documents/outils/75-0073.pdf>, 2000.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*. Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2000 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*. Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. SECTEUR DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS, *Indicateurs de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/indic01/indic01F/if2001.pdf>, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. SECTEUR DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS, *Indicateurs de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/indic01/indic01F/if2002.pdf>, 2002.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Plan stratégique 2000-2003 du ministère de l'Éducation, mise à jour 2001*, document en ligne : http://www.meq.gouv.qc.ca/ADMINIST/plan_strategique/PlanStrat0003/abrege_f_miseajour.pdf, 2001, 21 p.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, *Profil économique de la région de la Côte-Nord (09)*, document en ligne : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/09/region-09.htm>, 2001.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, COMITÉ PERMANENT DE LUTTE À LA TOXICOMANIE, *Côte-Nord et intervention en toxicomanie: une action concertée et cohérente sur toute la ligne*, Collection Phare, n°2, mai 2001, 19 p.

MOISSET, J. et TOUSSAINT, P., « Pourquoi faut-il combattre l'abandon scolaire? Une perspective socio-économique », dans CRIRES-FEC, *Pour favoriser la réussite scolaire. Réflexions et pratiques*, Éditions Saint-Martin, 1992, 1992, p. 38-55.

NADREAU, D., *Profil socio-économique du milieu fermontois, Version revue et augmentée*, Préparé sous le mandat du Centre local de développement de Caniapiscau inc., février 1999, 125 p.

PERRON, M. et VEILLETTE S., *Mini-colloque sur le décrochage scolaire. L'abandon scolaire: des enjeux stratégiques pour le développement régional*, Groupe Écobes, Alma, 25 avril 1996, 49 p.

PINARD, R. POTVIN, P. et ROUSSEAU, R., « Une action éducative en milieu naturel : une expérience de recherche-action », *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, vol. 29, n°2, 2000, p. 241-265.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD, *Promotion de la santé et prévention de la toxicomanie, Plan d'action régional multisectoriel*, Baie-Comeau, 1997, 24 p.

RIVIÈRE, B., *Dynamique psychosociale du décrochage au collégial*. Collège de Rosemont, 1995, 309 p.

RIVIÈRE, B., *Le décrochage au collégial, le comprendre et le prévenir*. Édition Beauchemin, Québec, 1996, 221 p.

ROYER, É., MOISAN, S., PAYEUR, C. et VINCENT, S., *L'ABC de la réussite scolaire*, CRIRES, Ste-Foy, Les Éditions St-Martin, 1995, 148 p.

SOGÉMAP INC. dans le cadre d'un mandat reçu du ministère de l'Éducation, *Analyse des données sur les mesures obligatoires du programme de soutien à l'école montréalaise*, Gouvernement du Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 2000, 80 p.

TABLE DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LANAUDIÈRE, *Ensemble, faisons le PAS... pour la Prévention de l'Abandon Scolaire*, Journée de concertation régionale de la prévention à l'abandon scolaire, Rapport des ateliers de la MRC de l'Assomption, Collège de l'Assomption, 2001, 40 p.

UQAM, vice rectorat à l'enseignement de la recherche, *La persévérance dans les études à l'UQAM, Bilan et diagnostic de la situation, orientations et attentes institutionnelles*. Document adapté par le Conseil d'administration le 18 décembre 1990, 51 p.

VITARO, F., BRENDGEN, M et TREMBLAY, R., «Prevention of school dropout through the reduction of disruptive behaviors and school failure in elementary school», *Journal of School Psychology*, vol 37, n° 2, pp. 205-226.

ANNEXE B

(GUIDES DE DISCUSSION)

GUIDE D'ENTREVUE

Acteurs socioéconomiques

SOGÉMAP inc. Mai 2002

1. Introduction

- Mot de bienvenue (présentation de l'interviewer)
- Objectifs de la rencontre (mandat de Sogémap et attentes face à la rencontre)
- Modalités techniques et déroulement de la rencontre (durée, enregistrement, confidentialité)

2. Caractéristiques socioéconomiques de la localité

Au-delà des statistiques officielles, qu'est-ce qui caractérise la MRC de _____ par rapport aux autres MRC de la Côte-Nord?

- Population (profil socioéconomique de la population, démographie, exode des jeunes)
- Marché du travail (emplois disponibles [nombre et catégories d'emplois disponibles], emplois non comblés, exigences académiques et professionnelles des employeurs pour les emplois non comblés)
- Main-d'œuvre (disponibilité de la main-d'œuvre, niveau d'employabilité de la main-d'œuvre, concordance entre l'offre et la demande d'emploi)
- Problématique sociale (Consommation d'alcool et de drogue, suicide, violence familiale, taux de criminalité, santé de la population)

3. Impact de l'abandon scolaire sur le développement de la localité

- Perception des participants face à la problématique de l'abandon scolaire (problèmes majeurs pour la MRC)
- Impact de l'abandon scolaire sur le développement socioéconomique de la MRC
- Problématique de l'accessibilité aux études collégiales et universitaires

4. Proposition en vue de contrer l'abandon scolaire

- À qui revient ce rôle?
- Participation des acteurs socioéconomiques pour contrer l'abandon scolaire
- Propositions des participants pour contrer l'abandon scolaire
- Initiatives prises dans la région
- Connaissance du Comité RAP

5. Mot de la fin

- Remerciements
- Fin de la rencontre

6. S'informer aux participants de l'existence d'études ou de statistiques sur le développement socioéconomique de la localité.

GUIDE D'ENTREVUE

Acteurs du milieu de l'éducation

SOGÉMAP inc. Mai 2002

1. Introduction

- Mot de bienvenue (présentation de l'interviewer)
- Objectifs de la rencontre (mandat de Sogémap et attentes face à la rencontre)
- Modalités techniques et déroulement de la rencontre (durée, enregistrement, confidentialité)

2. Caractéristiques des élèves du primaire et du secondaire

- Milieu familial (caractéristiques socioéconomiques, consommation d'alcool et de drogue, violence)
- Importance accordée à la réussite scolaire (par les jeunes et par les parents)
- Performance scolaire des élèves (résultats scolaires, assiduité, effort)
- Cheminement scolaire des élèves (décrochage scolaire, retard académique, retour aux études au secteur des adultes)

3. Problématique de l'abandon scolaire

- Importance de l'abandon scolaire dans la MRC
- Caractéristiques des élèves à risque
- Facteurs favorisant l'abandon scolaire (facteurs familiaux, facteurs interpersonnels, facteurs individuels, facteurs institutionnels)
- Problématique de l'accessibilité aux études collégiales et universitaires

4. Intervention possible face à l'abandon scolaire

- Moment de l'intervention (primaire, secondaire)
- Dépistage des décrocheurs (méthodes de dépistage)
- Clientèle ciblée par les interventions (les élèves, les parents, le système scolaire)
- Nature de l'intervention (aide aux devoirs, motivation scolaire, soutien scolaire, activités d'insertion, aide aux parents pour le soutien aux devoirs et aux leçons)

5. Mobilisation des acteurs du milieu de l'éducation face à l'abandon scolaire (perception des participants)

- Participation du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires
- Participation des directions d'écoles et du personnel enseignant
- Participation des acteurs socioéconomiques pour contrer l'abandon scolaire
- Partenariat entre les écoles et les partenaires socioéconomiques
- Propositions pouvant favoriser une plus grande participation des acteurs du milieu de l'éducation face à l'abandon scolaire

6. Perception face aux projets mis de l'avant jusqu'à maintenant pour contrer l'abandon scolaire

- Résultats obtenus
- Problèmes rencontrés
- Connaissance du Comité RAP

7. Mot de la fin

- Remerciements
- S'informer aux participants de l'existence d'études ou de statistiques sur l'abandon scolaire ou sur les difficultés scolaires des élèves.

ANNEXE C

(LISTE DES ORGANISMES)

Liste des organismes qui ont participé aux groupes de discussion

MINGANIE

(ACTEURS DU MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE ET DE L'ÉDUCATION)

- | | |
|---|------------------------------|
| • CJE Duplessis/ Forum jeunesse Côte-Nord | • École Roger-Martineau |
| • Centre de santé de Minganie | • Emploi-Québec |
| • Centre le Volet des femmes | • Maison des jeunes |
| • Commission scolaire Moyenne Côte-Nord | • Municipalité de Natashquan |
| • École Monseigneur-Labrie | • Sécurité du Revenu |
-